



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2026

Concours : Agrégation interne et CAER-PA

Section : Philosophie

Rapport de jury présenté par :

Laurent PERREAU
Professeur des universités
Président du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

TABLE DES MATIERES

COMPOSITION DU JURY	3
REMERCIEMENTS	4
PREAMBULE	5
PREMIÈRE ÉPREUVE ÉCRITE. L'EXPLICATION DE TEXTE.....	7
1. Organisation de l'épreuve	7
2. Remarques préliminaires sur l'explication	9
3. Remarques sur le texte 1	11
4. Remarques sur le texte 2	14
DEUXIÈME ÉPREUVE ÉCRITE. LA DISSERTATION.....	16
1. Organisation de l'épreuve	16
2. L'analyse du sujet	16
3. L'introduction.....	17
4. Le développement.....	19
5. Le style et la présentation	20
6. Un exemple de bonne copie.....	20
7. Conclusion	22
L'ORAL – LA LECON	23
1. Organisation de l'épreuve	23
2. L'analyse du sujet et la problématisation	23
3. Les distinctions conceptuelles et la rigueur de l'analyse	24
4. Les références philosophiques et les exemples	26
5. La clarté et l'équilibre d'ensemble	27
L'ORAL – L'EXPLICATION DE TEXTE.....	31
1. Organisation de l'épreuve	31
2. Le travail préparatoire	32
3. L'explication et l'entretien	34
4. Un exemple d'explication réussie	36
5. Conclusion	36

COMPOSITION DU JURY

L'article 4 du décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière dispose que : « L'arrêté fixant la composition d'un jury ou d'un comité de sélection est affiché, de manière à être accessible au public, sur les lieux des épreuves pendant toute leur durée ainsi que, jusqu'à la proclamation des résultats, dans les locaux de l'autorité administrative chargée de l'organisation du concours ou de la sélection professionnelle. Cet arrêté est, dans les mêmes conditions, publié sur le site internet de l'autorité organisatrice »

Pour la session suivante, les candidats pourront prendre connaissance de l'arrêté de composition du jury sur <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources> .

REMERCIEMENTS

Au nom du Directoire du concours et de l'ensemble des membres du jury, nous adressons nos plus vifs remerciements à Monsieur le Proviseur du Lycée Henri Bergson à Paris. L'accueil des épreuves orales de la session 2026 de l'Agrégation interne de philosophie et du CAER-PA dans cet établissement s'est déroulé dans des conditions optimales. Le fonctionnement du concours ne serait pas possible sans l'aide de toute l'équipe de direction, des gestionnaires, de celle des personnels d'entretien et de tout le personnel participant à la vie du lycée.

Nous exprimons également notre gratitude à l'égard de tous les membres du Département des concours de la D.G.R.H. et aux équipes du S.I.E.C., pour l'ensemble de leur soutien, toujours aussi précieux.

Nous remercions enfin l'ensemble des professeurs et des institutions qui ont contribué à la formation des candidates et des candidats à ce concours.

**Monsieur Laurent Perreau
Professeur des Universités
Président du Jury**

PREAMBULE

Le nombre de postes offerts à l'Agrégation interne pour la session 2026 était en baisse par rapport à la session antérieure. 20 postes étaient offerts au concours cette année (contre 23 postes en 2025). Le concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (désormais CAER-PA) présente une remarquable stabilité : 9 contrats étaient à nouveau offerts cette année. Ce chiffre est identique à celui de la session antérieure.

Le nombre de candidats inscrits au concours de l'Agrégation interne est en nette hausse. Il y avait 578 inscrits (470 en 2025). 374 candidats se sont effectivement présentés pour composer (65% des inscrits) et 10 candidats ont été éliminés au terme des épreuves écrites (pour rappel, la note CB, attribuée en cas de copie blanche, est éliminatoire). 44 candidats ont été retenus pour l'admissibilité (12,09% des non-éliminés).

Le nombre de candidats inscrits au CAER-PA est également en hausse. 156 candidats se sont inscrits cette année (132 en 2025). 105 candidats étaient présents aux épreuves écrites (67% des inscrits). 3 candidats ont été éliminés. 19 candidats ont été déclarés admissibles (18,63% des non-éliminés).

Les seuils d'admissibilité ont été fixés à 12/20 pour l'Agrégation interne (11,75/20 pour 2025) et à 10,75/20 pour le CAER-PA (10,5/20 en 2025). Ces seuils d'admissibilité sont donc légèrement relevés par rapport à ceux de l'année précédente.

La moyenne des candidats admissibles à l'Agrégation interne est de 13,05/20. Celle des candidats refusés s'établit à 8,77/20. De semblables écarts peuvent être observés pour le concours du CAER-PA, avec une moyenne des candidats admissibles à 12,13/20 et une moyenne des candidats refusés à 8,05/20.

On observe cette année une petite différence de répartition de la moyenne des épreuves écrites. En règle générale, les candidats à l'Agrégation interne ont mieux réussi l'épreuve de la dissertation que celle de l'explication de texte. Les moyennes générales des candidats admissibles sont de 12,27 pour la première épreuve (l'explication de texte) et 13,83 pour la seconde (la dissertation). Les moyennes des candidats non éliminés sont respectivement de 9,05/20 et 9,54/20.

Les candidats au CAER-PA ont également mieux réussi la deuxième composition que la première avec des moyennes des candidats admissibles de 11,11/20 et 13,16/20. Les moyennes des candidats non éliminés sont respectivement de 8,47/20 et 9,15/20.

Au terme des épreuves écrites, les seuils d'admission se sont établis à 12,47/20 pour l'Agrégation interne et à 11,76/20 pour le CAER-PA. Les moyennes des agrégatifs admis étaient de 10,57/20 pour l'explication de texte et 12,13/20 pour la leçon. Les moyennes des candidats admis au CAER-PA se sont établies à 12,28/20 pour l'explication de texte et à 8,94/20 pour la leçon. Comparativement, les candidats à l'Agrégation interne ont mieux réussi l'épreuve de la leçon que les candidats au CAER-PA, tandis que ces derniers ont mieux réussi l'épreuve de l'explication de texte.

Le jury a pu constater de grands écarts entre les copies ou les prestations orales : certaines se sont révélées très en-deçà des exigences du concours tandis que d'autres ont été jugées remarquables ou excellentes. Toutefois, ces écarts sont moindres que l'an passé.

Le jury a pleinement conscience du caractère très sélectif des concours de l'Agrégation interne et du CAER-PA. Il mesure l'exigence des épreuves écrites et orales pour des collègues

qui doivent, dans le même temps, assumer leurs obligations de service et qui rencontrent souvent des difficultés pour dégager le temps nécessaire à une préparation à la hauteur du niveau requis.

Certaines candidates et certains candidats se présentent plusieurs fois aux concours et font preuve d'une grande persévérance. De ce point de vue, il arrive souvent qu'une préparation pluriannuelle, par-delà les variations des programmes, permette de perfectionner la maîtrise de la méthodologie des exercices, de se forger une culture générale et originale, fondée sur la connaissance des textes et des œuvres, laquelle sera mise au service d'une réflexion personnelle. Nous ne pouvons qu'encourager ces efforts continus.

Le jury souhaite enfin adresser ses félicitations les plus chaleureuses aux candidates et aux candidats qui ont su satisfaire aux exigences des épreuves du concours. Les qualités philosophiques qu'ont démontrées leurs prestations honorent la discipline ainsi que l'institution au sein de laquelle ils exercent leur métier. La méditation de leur exemple, dont le présent rapport a en partie pour objectif de proposer la représentation la plus claire possible, doit inspirer utilement la préparation des futurs candidates et candidats au concours. Le jury invite celles et ceux qui ont affronté les épreuves écrites de la session 2026 du concours sans avoir pu être déclarés admissibles, comme celles et ceux qui, admissibles ayant passé les épreuves orales d'admission, n'ont pu être déclarés admis, à ne pas se décourager mais à poursuivre et à approfondir leur préparation en vue des prochaines sessions. Le jury adresse plus largement et par avance à toutes les futures candidates et tous les futurs candidats ses plus vifs et plus chaleureux encouragements.

PREMIÈRE ÉPREUVE ÉCRITE. L'EXPLICATION DE TEXTE

Rapport établi par Monsieur Laurent Perreau et Monsieur Nicolas Rialland à partir des remarques transmises par l'ensemble des membres de la commission

1. Organisation de l'épreuve

Durée de l'épreuve : 6h30

Coefficient : 3

Les sujets portent la mention suivante : « *L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.* »

Il est proposé au candidat un choix entre deux textes : un extrait de la « Septième promenade » des *Rêveries du promeneur solitaire* de Jean-Jacques Rousseau et un extrait de l'ouvrage intitulé *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique* de Hans Jonas.

Texte 1 : Jean-Jacques Rousseau, « Septième promenade », *Les rêveries du promeneur solitaire*, Paris, GF Flammarion, 2006, p. 142-144.

Je ne cherche point à m'instruire : il est trop tard. D'ailleurs je n'ai jamais vu que tant de science contribuât au bonheur de la vie. Mais je cherche à me donner des amusements doux et simples que je puisse goûter sans peine et qui me distraient de mes malheurs. Je n'ai ni dépense à faire ni peine à prendre pour errer nonchalamment d'herbe en herbe, de plante en plante, pour les examiner, pour comparer leurs divers caractères, pour marquer leurs rapports et leurs différences, enfin pour observer l'organisation végétale de manière à suivre la marche et le jeu de ces machines vivantes, à chercher quelquefois avec succès leurs lois générales, la raison et la fin de leurs structures diverses, et à me livrer aux charmes de l'admiration reconnaissante pour la main qui me fait jouir de tout cela.

Les plantes semblent avoir été semées avec profusion sur la terre, comme les étoiles dans le ciel, pour inviter l'homme par l'attrait du plaisir et de la curiosité à l'étude de la nature ; mais les astres sont placés loin de nous ; il faut des connaissances préliminaires, des instruments, des machines, de bien longues échelles pour les atteindre et les rapprocher à notre portée. Les plantes y sont naturellement. Elles naissent sous nos pieds, et dans nos mains pour ainsi dire, et si la petitesse de leurs parties essentielles les dérobe quelquefois à la simple vue, les instruments qui les y rendent sont d'un beaucoup plus facile usage que ceux de l'astronomie. La botanique est l'étude d'un oisif et paresseux solitaire : une pointe et une loupe sont tout l'appareil dont il a besoin pour les observer. Il se promène, il erre librement d'un objet à l'autre, il fait la revue de chaque fleur avec intérêt et curiosité, et sitôt qu'il commence à saisir les lois de leur structure il goûte à les observer un plaisir sans peine aussi vif que s'il lui en coûtait beaucoup. Il y a dans cette oiseuse occupation un charme qu'on ne sent que dans le plein calme des passions mais qui suffit seul alors pour rendre la vie heureuse et douce : mais sitôt qu'on y mêle un motif d'intérêt ou de vanité, soit pour remplir des places ou pour faire des livres, sitôt qu'on ne veut apprendre que pour instruire, qu'on n'herborise que pour devenir auteur ou professeur, tout ce doux charme s'évanouit, on ne voit plus dans les plantes que des instruments de nos passions, on ne trouve plus aucun vrai plaisir dans leur étude, on ne veut plus savoir mais montrer qu'on sait, et dans les bois on n'est que sur le théâtre du monde, occupé du soin de s'y faire admirer ; ou bien se bornant à la botanique de cabinet et de jardin tout au plus, au lieu d'observer les végétaux dans la nature, on ne s'occupe que de systèmes et de méthodes ; matière éternelle de dispute qui ne fait pas connaître une plante de plus et ne

jette aucune véritable lumière sur l'histoire naturelle et le règne végétal. De là les haines, les jalousies, que la concurrence de célébrité excite chez les botanistes auteurs autant et plus que chez les autres savants. En dénaturant cette aimable étude, ils la transplantent au milieu des villes et des académies où elle ne dégénère pas moins que les plantes exotiques dans les jardins des curieux.

Des dispositions bien différentes ont fait pour moi de cette étude une espèce de passion qui remplit le vide de toutes celles que je n'ai plus. Je gravis les rochers, les montagnes, je m'enfonce dans les vallons, dans les bois, pour me dérober autant qu'il est possible au souvenir des hommes et aux atteintes des méchants. Il me semble que sous les ombrages d'une forêt je suis oublié, libre et paisible comme si je n'avais plus d'ennemis ou que le feuillage des bois dût me garantir de leurs atteintes, comme il les éloigne de mon souvenir, et je m'imagine dans ma bêtise qu'en ne pensant point à eux ils ne penseront point à moi.

Texte 2 : Hans Jonas, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, tr. fr. par Jean Greisch, Paris, Flammarion, collection « Champs Essais », 2013, p. 264-266.

3. Perturbation de l'équilibre symbiotique par l'homme

C'est seulement la supériorité de la pensée et le pouvoir de la civilisation technique qu'elle a rendu possible qui mettaient *une* forme de vie, « l'homme », en état de mettre en danger toutes les autres (et ainsi également lui-même). « La nature » ne pouvait pas prendre de risque plus grand que de laisser naître l'homme ; et toute conception aristotélécienne de la téléologie de la nature intégrale (*physis*) qui est à son propre service et qui s'intègre pour former un tout est réfutée par ceci que même un Aristote ne pouvait pas encore pressentir. Pour lui c'était la raison *théorique* dans l'homme qui transcende la nature, sans assurément l'endommager par sa contemplation. L'intellect pratique émancipé qu'a produit la « science », un héritage de cet intellect théorique, n'oppose pas seulement sa pensée, mais encore son agir, à la nature d'une manière qui n'est plus guère compatible avec le fonctionnement inconscient de l'ensemble : dans l'homme, la nature s'est perturbée elle-même, et c'est seulement dans sa faculté morale (que nous pouvons encore lui imputer comme le reste) qu'elle a laissé ouverte une issue incertaine à l'assurance ébranlée de l'autorégulation. Le fait que sa cause soit dorénavant suspendue à cela – ou disons plus modestement : le fait que tant de choses dépendent de ce que l'homme peut voir de cette cause – a quelque chose d'effrayant. Après les dimensions temporelles de l'évolution et même celles bien plus petites de l'histoire humaine, ceci est un tournant presque subit dans le destin de la nature. Sa possibilité était contenue dans l'essence du savoir et du vouloir indépendants du monde qui firent irruption dans le monde avec l'homme, mais sa réalité a lentement mûri et ensuite, brusquement, elle fut là. En ce siècle fut atteint le point depuis longtemps préparé, où le danger devient manifeste et critique. Le pouvoir, associé à la raison, entraîne de soi la responsabilité. Cela allait de soi depuis toujours concernant le domaine intersubjectif. Le fait que depuis peu la responsabilité s'étende au-delà jusqu'à l'état de la biosphère et la survie future de l'espèce humaine est simplement donné avec l'extension du pouvoir sur ces choses qui est en premier lieu un pouvoir de destruction. Le pouvoir et le danger dévoilent une obligation qui, par la solidarité avec le reste, une solidarité soustraite au choix, s'étend de l'être propre à l'être général sans même un consentement particulier.

4. La menace dévoile le « non » opposé au non-être comme une obligation première

Répetons-le : l'obligation dont nous parlons ici est apparue seulement avec la mise en danger de ce qui est en jeu ici. Auparavant, parler de choses semblables n'aurait pas eu de sens. Ce qui est en jeu demande à prendre la parole. Brusquement ce qui est tout bonnement donné, ce qui est pris comme allant de soi, ce à quoi on ne réfléchit jamais dans le but de l'action : qu'il y ait des hommes, qu'il y ait la vie, qu'il y ait un monde fait pour cela, se trouve placé sous l'éclairage orageux de la menace émanant de l'agir humain. C'est dans cette même

lueur d'orage qu'apparaît la nouvelle obligation. Née de la menace, elle insiste nécessairement avant tout sur une éthique de la conservation, de la préservation, de l'empêchement et non sur une éthique du progrès et du perfectionnement.

2. Remarques préliminaires sur l'explication

Lors de la session précédente, les candidates et les candidats avaient majoritairement opté pour le texte de Karl Popper, en délaissant celui de Pascal. Cette année, les choix entre les textes proposés se sont répartis de manière relativement équilibrée.

Par rapport à l'année précédente et par différence d'avec la dissertation, le jury constate une moindre réussite, avec une moyenne générale en baisse. Il n'est pas exclu que certaines candidates et certains candidats aient pu être surpris par le rapport si particulier de Rousseau à la nature ou par la perspective d'une « éthique de la civilisation technologique » de Jonas qui impliquait des révisions significatives de l'idée de nature. Les textes retenus étaient pourtant en parfaite adéquation avec la notion mise au programme.

Un grand nombre de copies manifestent une solide préparation. Les deux textes mettaient en perspective ou en discussion différentes conceptions de la nature et une connaissance rigoureuse de l'histoire de la philosophie était un prérequis, ainsi que des problématiques les plus générales relevant du champ de la philosophie de la nature. Certaines explications manifestent en outre une connaissance réelle des œuvres des auteurs ou de leur contexte. Les meilleures copies mettent ces connaissances au service d'une explication suivie, attentive aux difficultés du texte. Elles parviennent à rendre pleinement intelligible la logique argumentative du raisonnement et elles restituent avec rigueur la position philosophique de l'auteur, en indiquant au besoin ses présupposés et ses implications. Parfois, cette position a pu faire l'objet d'une discussion ou d'interrogations, lesquelles restent, dans une certaine mesure, bienvenues. Certaines copies composent brillamment avec toutes les exigences méthodologiques de l'exercice.

Ces exigences sont régulièrement rappelées dans les rapports du jury et les candidates et les candidats pourront consulter avec profit les rapports des années précédentes. Nous souhaitons toutefois attirer l'attention des candidates et des candidats sur certains aspects de l'épreuve.

Tout d'abord, le jury se doit de rappeler que la rédaction d'une copie reste un acte de communication. Or un certain nombre de copies sont desservies par une écriture difficilement lisible, voire proprement illisible : il convient donc de soigner la graphie, d'aérer son texte, d'éviter ratures et renvois. Présenter les différents paragraphes de son propre texte sous la forme d'une liste à puce n'est pas de mise. Les accents doivent être systématiquement indiqués. La correction des accords et la maîtrise de la syntaxe constituent des conditions indispensables à l'intelligibilité du propos. Une écriture négligée, des erreurs récurrentes ou des constructions syntaxiques approximatives nuisent à la rigueur de l'analyse et en compromettent la réception. Il est dès lors attendu des candidates et des candidats qu'ils veillent à la lisibilité de leur copie, à la précision du lexique employé et à la cohérence grammaticale de leurs développements, de manière à rendre leur réflexion pleinement accessible et conforme aux standards académiques requis. Au reste, il est légitime que le jury attende de professeurs certifiés en exercice, qui ont un devoir d'exemplarité sur ce plan à l'égard de leurs élèves et se portent candidats à l'entrée dans le corps des professeurs agrégés, qu'ils s'appliquent à eux-mêmes avec la plus grande rigueur les exigences de correction de la langue et de l'expression françaises.

Certaines copies qui avaient choisi le texte de Rousseau ont cru bon d'ironiser, ponctuellement ou de manière constante, sur ses plaintes à l'égard de ses contemporains (une copie évoque ses « gémissements ») ou sur son rapport à la nature, en déplorant par exemple le fait qu'il « rêve à hauteur de brin d'herbe ». On peut s'interroger sur le bénéfice explicatif de remarques de cette nature.

Une attention particulière doit également être accordée à la bonne « gestion » du temps

imparti. En effet, un certain nombre de copies s'arrêtent abruptement, au beau milieu d'un développement. Le jury constate également des déséquilibres dans certaines explications : trop souvent, les derniers paragraphes des textes proposés ont fait l'objet d'un traitement hâtif ou expéditif. Ce défaut a des effets herméneutiques majeurs puisqu'il conduit à manquer la cohésion d'ensemble, la montée des tensions ou les inflexions apportées par la fin du texte.

Une autre série de remarques concerne le rapport à l'histoire de la philosophie. Les textes de Rousseau et Jonas se référaient, voire discutaient la conception aristotélicienne de la nature, le mécanisme cartésien ou encore la phénoménologie heideggérienne de la nature. Les candidates et les candidats devaient s'attacher à expliquer ces références, ces allusions ou ces implicites, en misant sur une préparation sérieuse de l'épreuve. Dans le cas de l'épreuve de l'explication de texte, il faut que les candidates et les candidats mettent à profit leur année de préparation en affinant leur connaissance des problématiques fondamentales de la notion considérée, en révisant la connaissance des conceptions les plus déterminantes qui ont pu apparaître au cours de l'histoire de la philosophie. Certaines copies ont commis des erreurs qui ont suscité un certain étonnement : Rousseau n'est pas l'auteur du *Léviathan*, Victor Hugo n'est pas un philosophe des Lumières (et, de surcroît, il n'a pas écrit *L'albatros*). D'autres copies ont pu pâtir de connaissances très approximatives de la philosophie de Bergson, de l'évolutionnisme ou encore de la philosophie heideggérienne de la technique. Les atomistes étaient au programme de l'Agrégation externe de philosophie, raison pour laquelle, sans doute, tant de candidates et des candidats ont cru bon d'opérer un rapprochement entre les philosophies de Rousseau et d'Épicure, en assimilant parfois sans autre forme de procès le bonheur rousseauiste à une ataraxie. *A contrario*, le jury a valorisé de très bonnes explications de la conception aristotélicienne de la *physis*, des comparaisons mesurées mais éclairantes entre Jonas et Anders, ou entre le nouvel impératif éthique promu par Jonas et l'impératif catégorique kantien, ou encore les mises en perspective du propos de Jonas depuis sa critique de la philosophie de Heidegger.

Le jury souhaite cependant mettre en garde les candidates et les candidats contre la tentation d'alourdir l'explication par un recours excessif à des références extérieures, dont la pertinence n'est pas toujours établie. Dans un nombre important de copies, le travail d'explication se perd dans une approche comparatiste qui fragmente le texte pour le référer à d'autres courants de pensée. Par exemple, une copie identifie successivement le propos de Rousseau à Robert Fludd, à l'existentialisme ou aux doctrines chinoises du non-agir, sans même se poser la question de la cohésion de son interprétation. Pour une autre copie, les notions deviennent des mots-clés qui renvoient à d'autres contextes historiques ou auteurs : le passage sur les étoiles renverrait à l'astrologie babylonienne ; on accumule des références à Platon, Épicure, Descartes, Aristote, Kant, Hegel et Montaigne. Concernant le texte de Jonas, on a pu remarquer une tendance consistant à projeter sur le texte une grille d'interprétation (hégélienne, heideggérienne ou marxiste) qui servait à définir l'ensemble de ses notions et sa problématique. Cela pouvait conduire à des glissements sémantiques, à des forçages théoriques ou à laisser de côté ce qui n'entrait pas dans le schéma interprétatif choisi. Si l'inscription du texte dans un horizon philosophique plus large peut, lorsqu'elle est maîtrisée, en éclairer certains aspects, elle ne doit en aucun cas conduire à en masquer la spécificité ni à en subordonner l'analyse à des rapprochements artificiels. Il importe que les références mobilisées demeurent strictement justifiées par les exigences de l'explication et contribuent effectivement à l'intelligence du passage étudié. À défaut, leur accumulation risque d'écraser le texte sous un appareil érudit sans rapport direct avec ses enjeux propres, au détriment de la précision et de la rigueur attendues.

Le jury tient à rappeler avec insistance que l'épreuve d'explication de texte ne saurait être assimilée à une dissertation déguisée. Si la mobilisation de connaissances philosophiques étendues et la capacité à problématiser sont évidemment attendues, elles doivent demeurer subordonnées à l'exigence première de l'exercice, qui consiste en une élucidation précise, suivie et rigoureuse du texte proposé. Il importe dès lors que les candidates et les candidats s'attachent prioritairement à en restituer la dynamique interne, à en analyser les articulations

conceptuelles et à en éclairer les enjeux propres, sans céder à la tentation d'imposer au texte un développement extérieur ou un plan préconçu. Toute dérive vers une réflexion générale, insuffisamment ancrée dans la lettre et la progression du texte, est ainsi de nature à affaiblir la qualité de la prestation.

Enfin, l'épreuve d'explication de texte ne saurait se réduire à un exercice de restitution linéaire ou de simple paraphrase, même rigoureuse. Elle exige au contraire une véritable problématisation de la lecture, c'est-à-dire la capacité à dégager, à partir du mouvement propre du texte, la question philosophique qui est à son principe et en oriente la progression. Trop de copies se contentent d'un relevé des thèses ou d'un suivi descriptif des articulations argumentatives, sans faire apparaître les enjeux qui les rendent nécessaires. Or expliquer un texte, c'est en restituer la dynamique interne en montrant comment chaque moment répond à une difficulté déterminée et comment celui-ci contribue à l'élucidation d'un problème. Une telle exigence suppose à la fois une attention précise aux structures du texte et une intelligence des tensions philosophiques qui le traversent, seules à même de conférer à l'explication sa cohérence et sa portée véritablement philosophiques.

3. Remarques sur le texte 1

La difficulté principale soulevée par l'explication du texte était de le prendre au sérieux tel qu'il est écrit, sans chercher à résoudre les nombreux paradoxes de la thèse de Rousseau en minimisant l'importance d'une partie du texte. De nombreuses copies ont ainsi considéré que la ou les thèses sur le bonheur étaient secondaires par rapport à une thèse épistémologique. Si le texte pouvait bien sûr donner lieu à de nombreuses analyses épistémologiques sur la botanique, en faire l'objet principal du texte conduisait à un déséquilibre de l'explication, voire à un contresens. De nombreuses introductions opposent ainsi parfois sur deux ou trois pages le projet d'une science véritable de la botanique, vitaliste ou romantique, à une fausse science, souvent dite mécaniste, « hors sol », que les « Lumières » dans leur volonté dominatrice de la nature auraient élaborée, la promenade devenant alors la « méthode » d'une science nouvelle. La recherche du bonheur par la pratique de cette nouvelle science est dès lors souvent évoquée en seulement deux ou trois lignes. Ce faisant, ce type d'introduction se méprend sur le sens du texte puisque Rousseau rejette précisément une science qui « ne s'occupe que de systèmes ou de méthodes ». Ainsi une problématisation principalement épistémologique conduisait presque inmanquablement au contresens.

De nombreuses copies interprètent le rejet initial d'une pratique de la botanique où il s'agirait de « [s]'instruire » comme un rejet pur et simple de l'instruction en général. Rousseau critique en effet plus loin dans le texte le fait de ne vouloir « apprendre que pour instruire », mais cela n'autorisait pas à interpréter la première phrase du texte en affirmant que si Rousseau ne veut pas « [s]'instruire », c'est parce qu'il veut apprendre ou étudier la nature pour elle-même et non pour montrer aux autres qu'il sait. Si toutes les copies s'étonnent à juste titre que Rousseau décrive dans le premier paragraphe sa pratique de la botanique comme une étude finalement très méthodique des plantes alors même qu'il vient de dire qu'il ne cherchait pas à s'instruire, elles résolvent trop souvent le paradoxe en anticipant la suite du texte, pour montrer que Rousseau ne cherche en fait que la vérité pour elle-même dans une opposition à la science corrompue de son temps, accusée de ne rechercher la vérité que par effet de l'amour propre qui anime celui qui la pratique.

La deuxième difficulté majeure du texte, qui éclaire en fait la première, était d'expliquer en quoi la pratique de la botanique que Rousseau défend contribue « au bonheur de la vie » alors que « tant de science » ne le fait pas. Notons au passage que quelques copies remarquent, de manière pertinente, que l'expression « tant de science » montre que ce n'est pas tant la science qui est problématique que la recherche de son progrès. La plupart des copies ont été déstabilisées par les affirmations de Rousseau sur les « amusements doux et simples » que l'on doit « goûter sans peine » à travers une errance nonchalante, sur le désir d'étudier la nature en se promenant et en errant librement. Certaines se sont contentées d'une paraphrase très descriptive sur ce qui apparaît, sans en être l'unique objet (les analyses épistémologiques

étaient encore une fois légitimes), comme le cœur du texte. La difficulté était donc de réussir à conceptualiser une recherche du bonheur par une certaine pratique de la botanique alors même que le vocabulaire de Rousseau semble trivial.

Quelques copies mentionnent, pour expliquer le « plaisir sans peine » et « le charme qu'on ne sent que dans le plein calme des passions », une recherche d'ataraxie, mais rares sont les copies qui cherchent à conceptualiser l'objet d'un plaisir pur, par opposition aux plaisirs mêlés de douleurs, qu'implique une telle définition négative du bonheur. Certaines copies mentionnent le plaisir pris à l'existence, mais seulement quelques-unes conceptualisent ou théorisent vraiment la conception du bonheur. Si l'épreuve d'explication de texte n'est pas une épreuve d'histoire de la philosophie et si l'on ne peut pas reprocher à des candidates et des candidats de ne pas connaître certains textes de l'auteur, on peut toutefois regretter que très peu d'entre eux mentionnent la « Cinquième promenade », et pour ceux qui le font, seulement en évoquant sa première partie descriptive ou biographique, où Rousseau affirme qu'il a vécu un bonheur véritable sur l'île de Saint-Pierre en jouissant du « sentiment de l'existence » à l'occasion de sa pratique de la botanique et en général de la contemplation de la nature. Aucun candidat n'utilise et ne semble connaître la deuxième partie, proprement philosophique, de cette « Cinquième promenade », qui théorise ce bonheur et dans laquelle la rêverie de la promenade dans la nature est proprement conceptualisée. Si quasiment toutes les copies mobilisent à juste titre la fameuse note XV du second *Discours*, sur la distinction entre l'amour de soi et l'amour propre, on peut s'étonner de l'ignorance de cette conception originale du bonheur de la « Cinquième promenade », dont la « Septième promenade » est un complément.

Si la très grande majorité des copies opposent bien « les amusements doux et simples » aux passions sociales qui mêlent le « charme » de la botanique « à un motif d'intérêt ou de vanité », le fait que Rousseau qualifie dans le troisième paragraphe l'intérêt de sa curiosité pour les plantes comme « une espèce de passion » aurait pu donner lieu, même sans la connaissance de la « Cinquième promenade », à un effort de conceptualisation. De quoi jouit-on vraiment dans « l'étude d'un oisif et paresseux solitaire » qui définit sa pratique de la botanique selon Rousseau ? À cette question, de très nombreuses copies répondent que l'on jouit de la vérité elle-même, en mobilisant la distinction, par elles construite, entre une véritable botanique désintéressée et la fausse botanique corrompue par l'amour propre qui instrumentalise la nature et la vérité. Comme cette vérité que découvre la vraie botanique est celle des « lois de leur structure » pour chaque fleur, de « la raison et [de] la fin de leur structures diverses » pour les plantes en général, et finalement du Créateur qui a conçu toutes ces « machines vivantes », le bonheur semble analytiquement lié non à la vertu mais à la science authentique. Si cette interprétation est légitime pour rendre compte de l'idée que Dieu a semé les plantes et les étoiles du ciel « pour inviter l'homme par l'attrait du plaisir et de la curiosité à l'étude de la nature », elle ne rend pas bien compte du fait que justement seule la botanique et non l'astronomie est recherchée pour le « bonheur de la vie ». Une copie ose, à juste titre, affirmer qu'au fond Rousseau instrumentalise la botanique pour la recherche de son bonheur, mais qu'il s'agit pour lui de distinguer deux instrumentalisations, celle de l'amour propre et celle du soi plus authentique, naturel. Ce n'est pas tant la botanique elle-même comme science qui est définie comme « l'étude d'un oisif et paresseux solitaire », que sa pratique personnelle (universalisable à tous ceux qui partagent ses « dispositions »). Non seulement cette interprétation évite de faire de l'errance libre une méthode scientifique alternative, mais elle montre que ce dont on jouit est moins la vérité sur les plantes, que la « vie heureuse et douce » que l'étude des plantes permet. Lorsque Rousseau affirme que sa pratique de la botanique, cette « oiseuse occupation », « suffit pour rendre la vie heureuse et douce », il instrumentalise bien la botanique, non pour flatter un moi social qui chercherait à se faire valoir sur le « théâtre du monde », mais pour jouir de sa nature propre.

Certaines copies interprètent cette jouissance prise « dans les bois » à un retour à l'état de nature, à une jouissance de l'amour de soi, par opposition à l'amour propre. S'il semble bien légitime de faire cette hypothèse dans la mesure où Rousseau oppose fortement sa pratique à celle corrompue par l'amour propre, cette interprétation est irrecevable et il fallait expliquer

pourquoi. Rappelons que le bonheur du sauvage est celui d'un « animal stupide et borné » (*Du contrat social*, I, 8) et que la pratique de la botanique que décrit Rousseau dans le texte n'est pas celle d'une seule sensibilité non éduquée. Il y a bien un usage de la raison dans les comparaisons des plantes et la recherche de la compréhension des « lois générales ». La jouissance de la vie que permet l'exercice libre de la botanique n'est pas celle de la seule conservation de soi. Le « plaisir sans peine » recherché est un plaisir éclairé par une pratique de la science botanique et non un retour à un rapport originel à la nature tel que celui dont l'homme jouirait à l'état de nature.

Enfin, peu de copies problématisent la tension qui existe au début du texte entre, d'un côté, la recherche « d'amusements simples et doux », de « plaisir sans peine » et, d'un autre côté, la « distraction de mes malheurs », tension qui réapparaît à la fin du texte et rend ambigu le sens des « dispositions » que l'on doit avoir pour jouir de l'« aimable étude » des plantes. Si de nombreuses copies évoquent les données biographiques particulières à Rousseau (son sentiment de persécution), peu se demandent si un bonheur solitaire dans une nature devenue un refuge face à une société hostile n'est pas toujours incomplet. « Les dispositions » qui font de l'étude de la botanique « une espèce de passion » sont ambiguës. En plus de celles qui ont été précédemment mentionnées et qui font du « plaisir sans peine » un plaisir pur, positivement fondé sur le « charme » de la contemplation des plantes, la disposition qui cherche à « s'enfoncer » dans la nature « pour se dérober au souvenir des hommes », mais aussi et surtout pour « les éloigner de mon souvenir », est clairement une disposition à rechercher l'oubli du malheur de la persécution. La pratique de la botanique est donc instrumentalisée dans un troisième sens, thérapeutique cette fois.

Le jury a relevé, dans certaines copies, des rapprochements doctrinaux insuffisamment fondés, conduisant à d'importants contresens. Ainsi, l'explication du texte de Rousseau à partir des catégories du matérialisme épicurien, et plus particulièrement l'assimilation de sa conception du bonheur à l'ataraxie, a témoigné, de la part des copies qui se sont risquées dans cette voie, d'une méconnaissance des enjeux propres du texte étudié. Une telle transposition, qui projette sur Rousseau des concepts étrangers à sa pensée sans en établir rigoureusement la pertinence, a conduit ces copies à altérer le sens du passage et à en méconnaître la cohérence interne. Le déisme de Rousseau n'est pas un théisme, et encore moins un « panthéisme » comme l'a soutenu une copie. Le jury rappelle que les rapprochements philosophiques ne sauraient être opérés qu'à condition d'être solidement justifiés, de respecter la singularité des doctrines en présence, qu'ils soient rigoureux et éclairants, c'est-à-dire qu'ils ajoutent à l'intelligibilité du texte.

Le passage sur la « main de Dieu » appelait un commentaire précis. En effet, le déisme de Rousseau s'inscrit dans une perspective religieuse singulière, qui se distingue à la fois du théisme dogmatique et du panthéisme spéculatif. Il s'exprime de manière particulièrement explicite dans la *Profession de foi du vicaire savoyard* (livre IV de l'*Émile*), où Rousseau élabore une conception théologique fondée non pas sur la révélation, mais sur l'expérience intérieure et le sentiment. Ce déisme repose d'abord sur une critique des religions instituées et de leurs prétentions dogmatiques. Rousseau récuse l'autorité des Églises, les querelles théologiques et les systèmes métaphysiques complexes, au profit d'une religion naturelle accessible à tout homme. L'existence de Dieu n'est pas pour lui une vérité démontrée par des raisonnements abstraits mais une conviction enracinée dans la conscience morale et dans le sentiment de l'ordre du monde. L'observation de la nature, ainsi que l'expérience du bien et du mal en soi, conduisent à reconnaître une intelligence ordonnatrice et une volonté juste. Le Dieu de Rousseau est ainsi conçu comme un être suprême, libre et intelligent, distinct du monde qu'il a créé, ce qui le sépare du panthéisme. Toutefois, à la différence du théisme traditionnel, ce Dieu n'intervient pas dans l'histoire par des miracles ou des révélations particulières : il se manifeste indirectement, à travers les lois de la nature et la voix de la conscience. La religion véritable devient dès lors une affaire intime, fondée sur la sincérité du cœur plutôt que sur l'adhésion à des dogmes.

4. Remarques sur le texte 2

Le texte est extrait du *Principe responsabilité* de Hans Jonas, publié en allemand en 1979 et traduit en français par Jean Greisch. Jonas y développe une éthique, inédite à l'époque, de la civilisation technologique, en réponse à ce qu'il perçoit comme une inadéquation des morales traditionnelles face aux pouvoirs nouveaux de l'humanité. Dans le passage proposé, Jonas montre comment la technique a rompu l'équilibre de la « nature » au point de faire surgir une obligation éthique radicalement nouvelle, qui est une obligation de conservation plutôt que de progrès. La thèse de Jonas tient en substance à ceci que le danger, en rendant manifeste la fragilité de ce qui existe, fait apparaître pour la première fois une obligation d'ordre éthique qui est aussi, en son fond, ontologique, puisqu'il s'agit en définitive de préserver l'être contre le néant.

Jonas ouvre son développement par un constat tout à la fois biologique et anthropologique : une seule forme de vie a acquis la capacité de mettre en péril l'ensemble du vivant. Ce sont bien « la supériorité de la pensée et le pouvoir de la civilisation technique » qui ont mis l'homme en état de menacer toutes les autres formes de vie, et par là même de se menacer lui-même. Jonas ne dit pas que l'homme s'oppose à la nature du dehors, mais que *la nature s'est perturbée elle-même* dans et par l'homme.

Quelques bonnes copies ont su mobiliser des connaissances très précises pour montrer comment Jonas confronte différentes conceptions de la nature dans l'histoire des sciences, mais surtout comment la nature elle-même a pu permettre à l'homme de développer ces différentes conceptions. Elles montrent précisément en quoi « l'équilibre symbiotique » et l'autorégulation de la nature, pensés par l'écologie scientifique contemporaine, n'est pas l'harmonie de la « téléologie de la nature intégrale » d'Aristote, même si une filiation peut être établie par-delà la conception moderne d'une nature comme ensemble de phénomènes soumis à des lois ayant permis le développement d'une « civilisation technique ». Cette relation quasi dialectique entre les différentes conceptions est finement expliquée dans ses origines à travers la personnalisation de la nature prenant le « risque » de donner à l'homme des facultés qui transcendent progressivement la nature elle-même. Le jury a valorisé la mobilisation de connaissances précises sur la conception aristotélécienne de la science, celle de Bacon ou de Descartes, dans le but de rendre compte de la spécificité du raisonnement de Jonas, qui soutient que « dans l'homme, la nature s'est perturbée elle-même ».

Cette attention à la spécificité du raisonnement de Jonas permettait aux meilleures copies de montrer que la solution à la perturbation se trouvait dans une « faculté morale » que la nature elle-même a produite de sorte que la responsabilité nouvelle et l'obligation nouvelle à l'égard de la nature qui en découlent trouvent un fondement ontologique. L'interprétation fine de l'idée que « la solidarité avec le reste » fonde l'extension de la responsabilité et de l'obligation vis-à-vis de la nature au-delà de la seule humanité était ici particulièrement discriminante.

Jonas décrit un processus dont la possibilité était inscrite dans « l'essence du savoir et du vouloir indépendants du monde qui firent irruption dans le monde avec l'homme », mais dont la réalisation s'est accomplie lentement, puis « brusquement ». Cette dialectique du lent et du soudain est caractéristique de la pensée jonassienne : la catastrophe ne survient pas *ex nihilo*, elle est préparée de longue date, mais son actualisation prend la forme d'un tournant « presque subit » à l'échelle des temps de l'évolution et de l'histoire. « Subit » désignait bien ici la soudaineté des temps nouveaux, le fait qu'ils surviennent subitement, et non le fait que ce tournant serait « subi » (du verbe *subir*). Une attention scrupuleuse aux formes de la langue, dont la parfaite connaissance est en tout état de cause requise chez des candidates et des candidats se présentant à l'agrégation de philosophie, aurait dû empêcher certains d'entre eux de commettre une telle erreur de lecture.

Le jury a particulièrement apprécié les copies qui n'ont pas sacrifié l'explication de la dernière partie du texte (section 4) en n'y voyant qu'une répétition des acquis de la section 3. Les raisons pour lesquelles l'éthique de « l'empêchement » constitue une « obligation

première » par opposition à une éthique « du perfectionnement », et pour lesquelles cette priorité est fondée ontologiquement (« avec la mise en danger de ce qui est en jeu », avec « la menace » du nouveau pouvoir de l'homme) ont été souvent trop rapidement évoquées, comme si tout avait déjà été expliqué précédemment avec la naissance d'une nouvelle responsabilité. Pour Jonas, la responsabilité s'étend « de l'être propre à l'être général » par une « solidarité soustraite au choix ». On perçoit ici l'influence de la philosophie de Heidegger, mais celle-ci est comme retournée. En effet, alors que Heidegger concevait l'être-au-monde comme une structure existentielle, Jonas pense la solidarité avec le vivant comme une obligation qui précède tout contrat, tout consentement, tout accord particulier. L'homme n'a pas *choisi* d'être solidaire du reste du vivant. Il l'est *ontologiquement*, du seul fait qu'il partage avec lui la condition d'être exposé à l'anéantissement par le pouvoir de la civilisation technologique. Une comparaison avec le projet philosophique d'Ernst Bloch et son ouvrage *Le Principe espérance*, connus de quelques candidates ou de quelques candidats, a pu aider, dans certaines copies, à définir ces enjeux. Enfin l'effort d'interprétation des métaphores de la parole (« ce qui est en jeu demande à prendre la parole ») et de la lumière (« l'éclairage orageux de la menace », « c'est dans cette même lueur d'orage qu'apparaît ») a été valorisé.

On ne saurait mieux conclure qu'en adressant un encouragement appuyé aux candidates et aux candidats qui n'ont pas, cette année, obtenu le résultat escompté. Sous cette perspective, il importe de poursuivre le travail engagé, en renforçant à la fois la maîtrise de leurs connaissances, la rigueur de leurs analyses et leur adéquation aux exigences propres de cet exercice. Le jury ne doute pas que cet effort soutenu, conduit dans l'esprit des recommandations formulées dans le présent rapport, permettra à de nombreuses candidates et de nombreux candidats de tirer pleinement profit de leur expérience et de se présenter à nouveau au concours dans de meilleures conditions. Il espère plus généralement que ses observations et conseils permettront à toutes les futures candidates et tous les futurs candidats d'aborder cette épreuve, lors de prochaines sessions, avec une conscience plus claire de ses exigences propres.

DEUXIÈME ÉPREUVE ÉCRITE. LA DISSERTATION

Rapport établi par Monsieur Frédéric Manzini et par Monsieur Matthieu Amat à partir des remarques transmises par l'ensemble des membres de la commission

1. Organisation de l'épreuve

Durée de l'épreuve : 7h00

Coefficient : 3

Sujet : « La violence est-elle inévitable ? »

2. L'analyse du sujet

2.1. Analyse des termes « violence » et « inévitable »

Le concept de « violence », qui avait été mis au programme, exigeait une clarification préalable rigoureuse, dont l'absence a conduit à des confusions regrettables. On ne pouvait se contenter d'une définition sommaire de la violence, réduite à un simple « excès de force », sans examiner le seuil conceptuel qui distingue la force (parfois légitime) de la violence proprement dite. Cette imprécision a conduit certaines copies à qualifier de « violent » de très nombreux phénomènes, sans guère de distinction ; ainsi, l'affirmation selon laquelle « la venue à être d'un enfant est violence » est restée orpheline de toute explication conceptuelle, laissant le correcteur dans l'expectative. Il était pourtant crucial de distinguer la violence de la force, souvent constitutive d'une puissance d'agir, et de la contrainte, qui peut être l'instrument d'un ordre légitime puisque là où la force *accomplit*, la violence *défait*. Cette asymétrie n'est pas seulement conceptuelle : elle conditionne l'ensemble du traitement du sujet. Celui-ci invitait également à ne pas limiter la violence au seul champ humain. Si l'on qualifie souvent une tempête de « violente », il fallait se demander s'il s'agit d'un simple anthropomorphisme ou d'une violence ontologique réelle : se borner à affirmer qu'il ne s'agit là que d'une métaphore empêchait d'engager une véritable réflexion sur ce point, et cela était d'autant plus regrettable que la question touche à quelque chose d'essentiel : la violence suppose-t-elle une intentionnalité et une visée ou peut-elle être aveugle ? Et même quand elle est saisie au sein de l'humanité, la violence doit l'être dans sa pluralité (physique, symbolique, institutionnelle ou psychique), faute de quoi on ampute arbitrairement le sujet de certaines dimensions pourtant légitimes à penser.

L'enjeu majeur, pour un bon traitement du sujet, résidait aussi dans l'examen du terme « inévitable ». Ce point a été très discriminant dans l'évaluation des copies. L'apparente simplicité du terme, qui relève du langage courant davantage que d'un lexique philosophique spécifiquement identifiable, a conduit nombre de copies à négliger son analyse et sa problématisation. S'il n'est pas du tout illégitime de mobiliser l'expérience dans une analyse de sujet, c'est à condition que celle-ci permette de déterminer et de problématiser les termes du sujet et non de simplement les illustrer. L'omniprésence historique de la violence ne suffit pas à établir son inévitabilité, pas plus que l'existence de périodes de paix ne permet d'affirmer qu'elle est évitable. L'expérience ne saurait ici tenir lieu de démonstration et si elle peut évidemment être sollicitée, elle doit servir à problématiser et non à conclure. Partant de l'expérience et du langage ordinaire, se sont davantage illustrées les copies qui ont cherché à dessiner, au fil d'une analyse lexicale et métaphorique, diverses figures de l'inévitable, de l'évitable, de l'évitement : la violence serait-elle inévitable comme un choc venu du dehors ? Comme un événement ou un processus interne destiné à survenir ou à se déployer, sans que l'on sache exactement à quel moment ? Éviter, est-ce contourner – mais pour reprendre le même chemin ? Esquiver – mais par quelle technique, quels moyens ? Fuir – au risque d'être rattrapé ? Ces schématisations spatiales et temporelles, suggérées par le terme même d'« inévitable », ouvraient de nombreuses pistes de réflexion et permettaient de rester au cœur

du sujet. Rabattre la question posée sur « La violence est-elle nécessaire ? » ou sur « Peut-on abolir la violence ? », c'était en revanche glisser vers le hors-sujet ou du moins vers un traitement bien trop approximatif de la question. Éviter n'est pas abolir : on peut neutraliser un danger sans supprimer la possibilité de sa réapparition.

2.2. Recours aux modalisateurs logiques et aux catégories

Il était bienvenu, pour une analyse plus proprement conceptuelle, de mobiliser les catégories de la modalité (nécessaire/contingent, possible/impossible...). Toutefois, cela a parfois conduit à des approches abstraites, au mauvais sens du terme, rabattant le réel sur la logique. Le jury rappelle la distinction fondamentale entre l'inévitable, qui relève d'une impossibilité de fait (comme la mort), et le nécessaire, qui répond à une exigence logique ou fonctionnelle (comme la respiration est nécessaire à la vie). Trop nombreuses sont les copies ayant confondu l'inévitable et le nécessaire, en reformulant ainsi le sujet en termes de nécessité ou de contingence. Pourtant, la violence peut bien être contingente (dans ses formes, ses déterminations, l'occasion de sa survenue, etc.) tout en étant inévitable : vivre n'est-ce pas sans cesse s'exposer à la contingence ? Certaines approches existentialistes, attentives au rapport au temps et à la contingence de l'existence, se sont révélées particulièrement pertinentes. A minima fallait-il, si l'on rapprochait l'inévitable du nécessaire (ce qui certes était légitime, au moins dans un premier temps), distinguer nécessité logique et nécessité physique ou historique. Mais cela ne suffisait pas toujours à éviter les ambiguïtés, voire les erreurs conceptuelles. Les analyses qui ont remis en cause l'équation inévitable = nécessaire, évitable = contingent, se sont souvent montrées fécondes. L'une d'elles parlait même de « nécessité contingente », non par goût du paradoxe, mais pour affronter la difficulté conceptuelle plutôt que l'esquiver, en reconnaissant l'ancrage de la violence dans des déterminations fondamentales de l'être, de la vie ou du social mais en soulignant aussi son caractère inattendu, imprévisible, en rupture avec le cours ordinaire des choses.

Au-delà des modalisateurs logiques, il s'est plusieurs fois avéré fructueux, pour bien déterminer l'inévitable, d'introduire des catégories « ontologiques », telles que la substance et l'accident ou la puissance et l'acte : on pouvait assez aisément distinguer, au moins à titre provisoire, une disposition essentielle à la violence d'une part, et son actualisation d'autre part, peut-être évitable pour celui qui l'exerce, mais inévitable, à titre d'accident imprévisible, pour celui qui la subit. Ce point permettait également de rappeler l'importance d'une approche relationnelle de la question : la violence n'est pas « inévitable » ou « évitable » dans le même sens pour celui qui l'exerce et pour celui qui la subit – même si cette distinction entre exercer et subir la violence peut bien sûr être elle-même interrogée. Les remarques faites plus haut sur la schématisation spatiale et temporelle de la question vont aussi dans ce sens d'une approche relationnelle, capable de faire varier les points de vue, les sujets, les objets, les formes de la violence. À l'inverse, certaines copies ont hypostasié « la violence », en la traitant comme une entité autonome, sans justification métaphysique solide, de manière non critique. D'autres, enfin, ont présenté des problématiques hors sujet, comme celle qui a substitué au sujet la question « la violence s'oppose-t-elle à la raison ? ».

3. L'introduction

Le jury regrette que trop d'introductions n'en soient pas réellement, ou présentent de nombreuses faiblesses.

Quelques bonnes dissertations s'engagent dès la première ligne dans une définition de la violence mais, dans la majorité des cas, les meilleures copies installent le lecteur dans le problème en travaillant une référence culturelle ou un cas de réflexion bien choisi, pas nécessairement original, classique ou non, mais bien analysé (et non expédié en trois lignes) : la colère d'Achille dans l'*Illiade*, le dialogue mélien dans *La Guerre du Péloponnèse* de

Thucydide, *le Fugitive Slave Act* de 1850 aux États-Unis, la mobilisation des suffragettes britanniques ou le système mafieux de la Camorra dans *Gomorra* de Roberto Saviano – autant de situations, réelles ou fictives, dont l'analyse a permis de belles et convaincantes entrées en matière.

Le jury entend rappeler qu'en continuité avec la détermination des concepts dont il a été question plus haut, il est essentiel de bien problématiser la question, c'est-à-dire de montrer que, de son analyse, émerge une ou des difficultés conceptuelles majeures, un ensemble de questions connexes. Une tension unique, bien creusée et explicitée, peut suffire à lancer et structurer une bonne copie. Ainsi par exemple du problème suivant, qui s'est retrouvé sous diverses formes dans un certain nombre de copies réussies : pour telles et telles raisons (qui auront été esquissées au préalable), la violence semble inévitable. Toutefois, soutenir le caractère inévitable de la violence n'est-ce pas la justifier ou, *a minima*, s'ôter les moyens et se départir de la volonté même de l'éviter ? En ce sens on peut se demander s'il n'est pas nécessaire de postuler le caractère évitable de la violence, même si les déterminations naturelles et sociales de la vie concourent plutôt à la penser inévitable. Cette manière de problématiser (parmi d'autres) a l'avantage de ne pas se déployer sur un seul plan, mais d'articuler des enjeux ontologiques (au sens large : renvoyant aux causes et aux formes réelles de la violence) et axiologiques (éthiques, politiques...). Il était également possible – et certaines des meilleures copies se sont illustrées en cela – de dégager des enjeux épistémologiques et esthétiques du sujet, relatifs notamment à notre capacité à penser, nommer, se représenter, imaginer, voire ressentir la violence. Dans cette perspective, on notera d'abord que la violence est inévitable au sens où elle fait irruption, effraction, s'impose à nos sens, malgré tout ce que l'on peut faire pour l'éviter : c'est même à cela qu'on la reconnaît. Mais en prolongeant le travail de détermination de la violence, on peut aussi être amené à soutenir que si la violence est inévitable, c'est précisément parce qu'elle ne se montre pas telle, qu'elle est non perceptible, non reconnue ou oubliée à force d'habitude. Ceci étant dit, le jury tient à souligner qu'il était important, au cours de la réflexion, d'envisager sérieusement que la violence puisse être réellement évitée : ne pas travailler cette hypothèse a plusieurs fois pu passer pour une forme d'esquive.

Une dernière remarque sur la problématisation. Il est tout à fait possible, dans une introduction, d'identifier deux à trois problèmes, à condition que ceux-ci guident ensuite la réflexion tout du long, dans chacune des parties, et jusque dans la conclusion, à condition donc qu'ils structurent réellement l'ensemble de la copie. Au-delà, on ne problématise plus : on juxtapose, pour tomber dans le catalogue de questions, qui est toujours à proscrire. Le jury rappelle aussi que la question posée ne doit pas être remplacée par une autre, au risque du hors sujet ; problématiser n'est pas dégager une question dans la question, mais un problème dans la question. L'usage qui consiste à achever la phase de problématisation par une question censée « reformuler » le sujet est ainsi très risqué, et inutile. On ne peut pas dire que chaque terme compte, en répudiant toute synonymie, et retraduire la question dans une autre question, laquelle par surcroît vient se substituer à la première.

3.3. Longueur de l'introduction et annonce du plan

Tout cela, pour être correctement mené, prend du temps et peut difficilement tenir en une page ou une page et demie, sauf exception. Toutefois, le jury a été frappé par la longueur excessive de beaucoup d'introductions, dépassant souvent la copie double, au risque de perdre le correcteur. Les annonces de plan qui occupent une page, et deviennent des résumés, sont à proscrire. L'absence d'annonce de plan, rare mais avérée dans quelques copies, se révèle également dommageable à la lecture. Certaines copies optent pour un plan qui s'annonce en termes de questions mais il est tout autant possible et efficace d'indiquer des thèses, c'est-à-dire autant de réponses à la question posée.

4. Le développement

4.1. Remarques générales

Concernant l'architecture des copies et leur ligne directrice, le jury a regretté un certain manque d'engagement personnel. Il ne s'agit pas, bien sûr, de chercher l'originalité à tout prix. Toutefois la configuration d'un concours sélectif favorise les copies qui savent se démarquer un minimum. Pourtant c'est l'inverse que l'on a régulièrement observé, avec l'adoption souvent répétée d'un plan standardisé dont la première partie faisait état d'une violence omniprésente, tandis que la deuxième soulignait le rôle des institutions étatiques pour la contenir, quand la troisième, enfin, s'interrogeait sur la violence inhérente à l'État lui-même. Surtout, ce plan a trop souvent été mobilisé de manière mécanique, en révélant une faible appropriation du sujet.

Par ailleurs, si la conscience de la méthode est à coup sûr attendue d'un professeur de philosophie, le jury s'étonne d'une certaine tendance au « métadiscours », consistant à décrire ce que l'on est en train de faire, la méthode que l'on est en train d'appliquer. Ceci est rarement justifié et doit donc être, d'une manière générale, déconseillé. Le bien-fondé et la justesse du propos et de sa progression doivent s'attester par eux-mêmes.

4.2. Usage des références

Le jury met en garde contre le « catalogue de références » ou la doxographie, où les auteurs ne servent pas à traiter réellement le sujet. Les références ne doivent jamais être allusives : on ne peut réduire un auteur à deux lignes en un jour de concours. Certaines copies ont ainsi malmené Platon en réduisant sa tripartition de l'âme à deux parties, ou Hobbes en proposant un chapitre XIII du *Léviathan* qui est apparu à un grand nombre de copies comme un passage obligé mais dont les analyses étaient souvent superficielles et vagues. Hobbes décrit-il une réalité historique, une structure logique, ou une expérience de pensée destinée à fonder la légitimité du souverain ? La violence, chez lui, est-elle une réalité historique révolue, une possibilité permanente ou une fiction rationnelle ? Or c'est précisément cette ambiguïté, si elle était réellement travaillée, qui pouvait rendre cette référence vraiment intéressante pour le sujet.

Les meilleures copies ont su articuler les raisons de penser la violence inévitable (nature ou condition animale et humaine, désir mimétique...) avec les moyens de la contrer, ou de l'atténuer, de la réorienter, de la transformer (droit, éducation, culture...). Le jury regrette que les enjeux de culture et d'éducation aient été assez rarement explorés par les copies, ce qui peut surprendre dans un concours de recrutement d'enseignants. La perspective qui consistait à montrer en quoi les pratiques et dispositifs éducatifs, contrairement à ce qu'ils proclament, perpétuent, transforment, voire instaurent certaines formes de violence – de sorte que l'éducation serait inévitablement violente – était légitime et a pu donner lieu à des développements rigoureux, mobilisant tantôt les *Lois* et la *République* de Platon, tantôt la sociologie de Norbert Elias et son appropriation de l'économie pulsionnelle de Freud, tantôt la sociologie de l'éducation de Pierre Bourdieu.

Toutefois, ne fallait-il pas également prendre au sérieux la capacité de l'éducation à cultiver des dispositions véritables à l'évitement du recours à la violence, individuellement et collectivement ? On a souvent vu mobiliser, en première partie, la distinction de la *Physique* d'Aristote entre mouvement naturel et mouvement violent ; mais on a très peu vu ensuite le mouvement naturel être rapproché de la vertu, concept qui offrait pourtant bien des prises pour penser divers modes d'évitement, de transformation, voire de déracinement des dispositions à la violence. Les textes d'Hannah Arendt sur l'éducation et la culture ont pu, de rares fois, être mobilisés dans cet esprit, avec bonheur ; un peu moins rarement, on a vu apparaître le nom d'Éric Weil pour ses réflexions sur le dialogue et la philosophie comme choix de la non-violence,

mais dans des développements souvent très allusifs. Le *Traité de pédagogie* de Kant a été surtout mobilisé pour arguer d'une violence inévitable du premier processus éducatif, sans que soit toujours interrogée la possibilité de distinguer violence et contrainte. L'horizon de moralisation du processus éducatif était, semble-t-il, jugé peu crédible par la plupart des copies ; sur cette question, elles en sont surtout restées à l'*Idée d'une histoire universelle*, assez rarement prise au sérieux elle aussi, trop souvent mobilisée comme un passage obligé d'une dissertation sur la violence. Il n'y a pas de référence obligée, ni de position attendue. Mais il était regrettable, sur un tel sujet, de se priver d'une réflexion approfondie sur la culture, non seulement au sens d'un ensemble de pratiques sociales en évolution, mais aussi au sens humaniste de pratiques de formation orientées sur l'idée d'une *humanitas* transformant progressivement ses dispositions à la violence. Il était pourtant possible d'examiner ces perspectives sans naïveté et sans irénisme en soumettant à une analyse les pratiques et concepts éducatifs, leur potentiel de pacification ou de reproduction de la violence.

Dans une autre direction, pour enrichir la réflexion sur l'inévitabilité de la violence, l'intégration de perspectives plus sombres ou transgressives, telles que celles de Sade ou de Bataille, aurait été particulièrement bienvenue. La philosophie de Sade permettait de penser la violence non comme un accident, mais comme le moteur même d'une nature souveraine et d'un désir sans frein, rendant la violence inévitable dès lors que l'individu cherche à s'affranchir de toute loi. Bataille, quant à lui, en explorant la notion de transgression et de « part maudite », montre que la violence est liée à un besoin sacré de dépense et d'excès, ce qui complexifie l'idée d'une pacification définitive par les seules institutions. Il n'y a pas de référence interdite, tant qu'elle est soumise à un travail critique, et la réflexion gagne à coup sûr à affronter des approches « radicales », qui constituent un défi pour la pensée. En revanche il n'apparaissait pas utile de décrire par le menu les diverses formes de violences extrêmes dont l'humain s'avère capable.

5. Le style et la présentation

Un style efficace exige de la sobriété et de la précision. On préférera toujours le concept à l'image et l'on évitera les digressions inutiles, comme celle d'un candidat expliquant longuement comment « Pline s'étouffe avec les vapeurs de soufre du Vésuve ». Le « degré zéro du style » est préférable à un lyrisme creux. Le jury déplore également la brièveté de certaines copies (sept pages étant jugées insuffisantes pour une démonstration satisfaisante) et le fait que la troisième partie ou la conclusion soient souvent incomplètes par manque de temps.

Enfin, la forme matérielle de la copie ne saurait être négligée. Le respect des alinéas, des majuscules et de la ponctuation est impératif. Le jury a regretté que trop de copies évitent de couper les mots entre les syllabes, créant des textes aux marges irrégulières et à la présentation négligée. L'usage de numérotations ou de puces est proscrit ; il trahit souvent une incapacité à construire des transitions logiques explicites entre les idées.

6. Un exemple de bonne copie

Présentons pour finir le chemin suivi par une bonne copie.

Si la violence paraît inévitable, c'est d'abord parce que, selon son concept même, elle présente un caractère excessif ou transgressif. La récurrence de telles expériences conduit ensuite à la tenir pour inévitable au sens où elle présenterait une nécessité historique, rendant vain tout effort pour y échapper. Mais soutenir cela, c'est risquer de se condamner à la passivité et à l'inaction, notamment politique. En ce sens, c'est un postulat moral que de la juger évitable. Le candidat relance la réflexion en développant un paradoxe apparent : la récurrence de la violence est aussi ce qui en masque l'excès et peut finir par empêcher de la percevoir, ce qui la rend d'autant plus inévitable qu'on la croit évitée. L'évitement de la violence – au sens où

l'on s'empêche d'y recourir, mais aussi au sens, plus inquiétant, où l'on s'empêche de la voir – se joue aussi dans nos représentations. Réfléchir au caractère évitable ou inévitable de la violence impose donc une critique de nos représentations de celle-ci.

Dans un premier temps, ces problèmes sont traités à partir d'un questionnement sur le caractère naturel, ou non, de la violence. Le candidat ouvre son développement en mobilisant la notion de « mouvement violent » dans la *Physique* d'Aristote, qu'il articule, en s'appuyant également sur Hannah Arendt, à l'idée de l'humain comme animal politique destiné à user du *logos* plutôt que de la violence.

Si la violence est en ce sens contre-nature, elle n'en est pas moins un fait naturel, au titre de l'inévitable contingence du monde sublunaire que manquent de voir les philosophes mégariques, toujours selon Aristote, dans les *Seconds Analytiques*. Elle est à penser à partir de la catégorie de l'accident. Reste que l'accomplissement de notre nature impose de chercher à l'éviter, par la voie politique notamment (qui sera reprise plus tard par le candidat).

Il est vrai que l'on pourrait tenir la violence pour naturelle au sens où elle serait une condition de la vie même et de son développement : ainsi du concept évolutionniste de « lutte pour la vie » (Darwin, *L'origine des espèces*). Mais le candidat exclut cette piste, considérant que ce serait confondre force et violence ou, plus précisément, force contraignante biologiquement nécessaire et force contraignante excessive, non explicable par la seule biologie. Il faut donc exclure l'approche de la violence comme part d'animalité en l'humain. D'ailleurs, le « prédateur » (de *praeda*, le butin) n'est pas d'abord l'oiseau de proie, mais le pilleur, le vainqueur qui abuse du vaincu, d'une façon qui n'apparaît pas relever d'une nécessité naturelle.

Savoir si la violence est inévitable est donc une question anthropologique. Aussi faut-il interroger les déterminations sociales et historiques de la violence pour pouvoir trancher la question.

On observe de nombreux discours de justification de la violence, comme phénomène ou processus historique, qui arguent de son caractère inévitable. Le premier, bien analysé par Arendt dans *Sur la violence*, fait de la violence un moyen parfois inévitable, légitimé par une fin qui lui serait extérieure. Mais cette approche instrumentale de l'action manque ce que la véritable action a de spontané, d'inventif et d'imprévisible. D'autre part, utilisée comme moyen, la violence tend presque inévitablement à détruire la fin qu'elle est censée servir.

Un second grand discours de justification étend ce caractère de moyen inévitable à la nécessité historique elle-même. La violence serait le moteur de l'histoire – le candidat ne donne malheureusement pas de référence précise. Cette thèse doit être contestée pour son caractère tout à fait infalsifiable, ainsi que le montre Karl Popper dans *Misère de l'historicisme*.

En vérité, faire de la violence le moteur de l'histoire, c'est manquer la nature de l'action politique, en confondant violence et pouvoir. Comme le montre Arendt, dans le texte nommé plus haut, la violence est l'échec du pouvoir ; plus il y a de pouvoir, moins il y a de violence. Si la violence (visible ou invisible) est évitable, c'est à proportion de la capacité d'action commune, spontanée et consentie. En ce sens, il n'y a jamais de « violence légitime ». Et le candidat de distinguer soigneusement pouvoir, puissance, force et violence. Mais, avec Arendt encore (*Sur la révolution*), il soutient pour finir que face au devenir-violent d'un pouvoir qui se décompose, il n'est pas possible de disqualifier *a priori* toute violence révolutionnaire, qui aurait pour sens, précisément, de rétablir la possibilité de l'action politique.

Tout cet effort de détermination de la violence ne doit pas dissimuler la difficulté qu'il y a à l'objectiver, à en faire un objet de connaissance – de ce point de vue, la réflexion sur son caractère inévitable appelle une critique de la manière dont on se la représente (ou non).

Le dernier temps est engagé par une réflexion sur le statut des énoncés quant à la nécessité et à la contingence des actes violents : c'est en dernier lieu une question métaphysique impossible à trancher – le candidat tente de l'éclairer en mobilisant la troisième antinomie cosmologique de la « Dialectique transcendantale » de Kant. Cette aporie métaphysique appelle un engagement pratique : tenir la violence pour évitable est finalement de l'ordre du postulat.

Mais que faire de ce postulat si la violence, comme il a été souligné en introduction, excède

notre capacité de représentation ? Dans *Nous, fils d'Eichmann*, Günther Anders souligne la disproportion entre notre imagination et la réalité de la violence. Ceci établi, la règle devrait être de s'interdire d'agir lorsque notre puissance d'action dépasse notre capacité de sentir, d'imaginer.

Ainsi, soutenir, à titre de postulat, que la violence est évitable, doit conduire à l'exigence de la penser autant qu'il est possible, malgré les difficultés qu'il y a à se la représenter, soit qu'elle soit démesurée, soit qu'elle soit dissimulée – dans le cas de ce que l'on appelle les violences symboliques. Ce doit être l'un des objets de ce *logos* politique dont il était question en début de développement : lutter contre l'évitement de la question de la violence.

Cette copie est bien sûr perfectible, mais le jury a valorisé le travail constant sur les sens de l'« évitable » et de l'« inévitable », l'engagement personnel dans le sujet, la forte réflexivité dont fait preuve la copie et l'articulation des enjeux socio-politiques, moraux, ontologiques et épistémiques. C'est l'occasion pour le jury de souligner que, si la dissertation est un exercice à certains égards très normé (et pour cela susceptible d'être appris, et en quoi le travail paie toujours), il y a néanmoins diverses manières de le réussir. L'application des règles de méthode ne doit pas écraser la vitalité et le caractère personnel de la pensée.

7. Conclusion

Si le jury se montre exigeant sur la précision des définitions, la délimitation précise du sujet et la rigueur de la construction, il tient à saluer l'engagement intellectuel dont ont fait preuve certaines candidates et certains candidats, qu'il s'est réjoui par avance d'entendre à l'oral. Traiter de la violence sans céder à la fascination du sordide ni à la facilité du lieu commun est un exercice périlleux car la violence, précisément, résiste à la conceptualisation : elle est ce qui fait irruption, ce qui excède la raison. Les meilleures copies ont su maintenir cette tension, sans la résoudre prématurément, avec une culture philosophique qui servait véritablement la clarté du jugement, et ont réussi à partager un réel plaisir de penser.

L'ORAL – LA LEÇON

Rapport établi par Yoann Loir et Géraldine Roux à partir des remarques transmises par l'ensemble des membres de la commission

1. Organisation de l'épreuve

Durée de la préparation : 5h00

Durée de l'épreuve : 40 minutes

Coefficient 3

L'épreuve orale de la leçon propose deux sujets au choix, chacun porte sur au moins une notion du programme de philosophie de Terminale Générale ou bien sur l'une des notions du programme de l'enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie. Le coefficient de l'épreuve est de 3, comme toutes les autres épreuves du concours. Le choix du sujet par la candidate ou le candidat doit être fait dans un temps maximal de dix minutes à partir du tirage, temps inclus dans les cinq heures de préparation dont elle ou il dispose pour composer sa leçon. Les candidates et les candidats sont autorisés à s'appuyer sur les ouvrages de la bibliothèque qui sont à leur disposition pendant le temps de préparation. Les ouvrages peuvent être empruntés et utilisés pendant le temps de préparation et pendant l'épreuve. La leçon elle-même doit être prononcée en quarante minutes maximum. Par souci d'égalité, la leçon ne peut en aucun cas dépasser cette durée. Elle ne donne pas lieu à un entretien, ce que le candidat doit garder en tête tout au long de sa préparation : il ne lui sera pas donné de pouvoir revenir sur tel ou tel point de son exposé. Ainsi, l'épreuve de leçon suppose une parole philosophique construite, adressée et tenue dans une temporalité rigoureuse. Elle doit être maîtrisée, articulée et pleinement assumée devant le jury.

2. L'analyse du sujet et la problématisation

Il convient de rappeler avec insistance que la leçon doit avant tout se confronter au sujet dans sa spécificité propre. Cette exigence implique que le candidat ne se contente ni de mobiliser des développements préfabriqués, ni d'adosser son propos à des considérations générales susceptibles de convenir à une pluralité d'intitulés. Une leçon réussie se caractérise, au contraire, par sa capacité à dégager la singularité du sujet proposé, en identifiant ses tensions internes, ses présupposés et ses implications, sur un double plan conceptuel et problématique. Traiter le sujet dans sa spécificité suppose d'abord un travail rigoureux d'analyse de l'énoncé. Chaque terme doit être interrogé dans sa signification et sa portée exactes et les relations que les termes entretiennent les uns avec les autres doivent être élucidées avec précision. Cette attention lexicale et conceptuelle devrait permettre d'éviter les glissements de sens ou les généralisations abusives, qui conduisent fréquemment à des développements hors sujet.

Le défaut de prise en charge de la singularité du sujet se révèle souvent dès l'introduction, lorsque les candidates et les candidats substituent au libellé exact un thème plus large, plus familier ou plus maniable, ou réduisent son extension. Les termes du sujet sont souvent évoqués mais insuffisamment travaillés. Un terme essentiel est parfois abordé en introduction puis abandonné dans le développement, comme ce fut le cas dans une leçon portant sur la question « Peut-on assimiler Dieu à un artiste ? » (notée 9/20), qui distingue le verbe « assimiler » de ce qui relève de l'« analogie » ou de la « comparaison », sans en tirer parti par la suite. Parfois, un syntagme est traité comme une notion toute faite sans que chacun de ses éléments soit interrogé. Si l'amorce de la leçon « Avoir la conscience tranquille » (notée 08/20) semblait indiquer que le sens de l'expression était compris (après une dispute, on peut avoir la conscience tranquille) et saisi dans sa dimension morale, cette dimension est ensuite évacuée. Ou encore, l'analyse de « La voix de la conscience » (notée 7,5/20) s'attache peu à clarifier ce que peut signifier la métaphore de la voix. Une leçon portant sur « Peut-on penser une

humanité sans devoir ? » (notée 8,5/20) a laissé de côté l'analyse du « peut-on penser » et aurait pu presque aussi bien porter sur l'existence ou non d'une humanité sans devoir. Ces analyses partielles conduisent à des glissements de sens dont témoigne aussi une leçon qui perd la spécificité historique et intempestive de la question « Peut-on échapper à son temps ? » (notée 10/20) en la traitant comme « Peut-on échapper au temps ? ». Il convient aussi de souligner que les sujets formulés sous forme d'expression courante ou de proverbe demandent une vigilance particulière. Certains candidats et certaines candidates n'en restituent pas toujours le sens exact, ni les connotations implicites, ni la portée éventuellement ironique. Ainsi le sujet « Il n'y a pas de sot métier » (notée 10/20) a donné lieu à un traitement partiel faute de prise en compte de la seconde partie du proverbe, tandis que « Vivre comme des bêtes » (notée 7/20) a donné lieu à un relevé d'expressions animales du langage courant sans traitement conceptuel du sujet.

La prise en compte de la spécificité du sujet suppose une authentique problématisation. Il ne s'agit pas seulement de reformuler la question posée, mais d'en déployer les enjeux, en montrant pourquoi et comment elle fait difficulté. De même, la cohérence du plan ne tient pas à sa conformité à des modèles préétablis, mais à sa capacité à suivre la logique propre de la question examinée. La candidate ou le candidat doit faire apparaître ce qui, dans le sujet, appelle une élaboration philosophique déterminée, plutôt que de reconduire des schémas argumentatifs convenus sans dégager le point de tension qui fait difficulté. Le jury attend que la candidate ou le candidat fasse apparaître ce qui, dans le sujet, résiste à une réponse immédiate : il faut savoir s'étonner, remettre en cause certaines évidences et construire un problème véritable au lieu d'organiser un simple parcours thématique. Ce défaut explique que certaines leçons, bien informées en apparence, prennent la forme de récitations ou de catalogues d'idées plutôt que de démonstrations. Malgré sa richesse argumentative et la pertinence de ses exemples, une leçon consacrée à la question ouverte « Pourquoi voyager ? » (notée 13/20) répond par un simple catalogue de raisons de voyager, qui ne permet pas de se demander pourquoi on peut choisir de ne pas voyager. La leçon sur le sujet « Le pouvoir de la technique » (notée 7,5/20) a souffert d'une problématisation insuffisante de la notion de « pouvoir » et elle a pris la forme d'une succession d'exposés doctrinaux qui perdaient progressivement le sujet de vue. À l'inverse, les meilleures leçons sont celles qui affrontent d'emblée le libellé dans sa singularité. La leçon portant sur la question : « Change-t-on avec le temps ? » (notée 15/20) a été remarquée pour sa réflexion structurée sur l'identité, l'historicité et le rapport au passé.

3. Les distinctions conceptuelles et la rigueur de l'analyse

Une part importante des insuffisances relevées tient à un manque de rigueur dans les distinctions conceptuelles. Quand bien même les candidates et les candidats identifient des notions importantes, ils ne prennent pas toujours le temps d'en clarifier le sens ni de les distinguer de concepts voisins. Or l'épreuve de leçon exige précisément cette vigilance logique, sans laquelle le développement devient flottant et l'argumentation perd sa nécessité. En traitant le sujet « faut-il accorder de l'importance aux mots ? » (notée 9/20), un candidat glisse subrepticement du concept de « mot » à celui de « parole », sans que cela ne l'interpelle. Une leçon traite la question « Y a-t-il des problèmes purement techniques ? » (notée 6/20) en multipliant les erreurs de catégorie relatives aux rapports entre connaissance théorique et pratique, expérience et efficacité, de sorte qu'elle conclut que le seul problème purement technique serait celui de l'articulation de l'universel et du singulier. Dans une leçon portant sur « L'intérêt de l'État » (notée 8/20), la confusion entre totalitarisme et tyrannie a entraîné un glissement de sens et l'interprétation du *Contrat social* comme un texte encourageant l'État à se faire peuple témoigne d'une lecture au mieux réductrice du texte. La distinction entre expliquer et justifier, pourtant mentionnée dans l'analyse de la leçon portant sur « Peut-on expliquer un acte libre ? » (notée 12/20), n'a pas été véritablement élaborée, pas plus que celles entre motif, cause, raison et principe. La polysémie d'« humanité » est restée inexploitée dans la leçon « Peut-on penser une humanité sans devoir ? » (notée 8,5) alors qu'elle aurait

permis d'ouvrir plusieurs niveaux d'analyse – biologique, moral et universel.

La progression du raisonnement dépend du repérage de la polysémie des termes du sujet et du travail de distinction conceptuelle qu'il implique. Certaines candidates et certains candidats laissent les termes du sujet inchangés d'un bout à l'autre de la leçon, comme si les concepts ne devaient jamais être déplacés, enrichis ou redéfinis par le travail de pensée. Un candidat qui devait interroger « La rigueur des lois » (12/20) répète ainsi cette formule sans en faire évoluer explicitement le sens. Tenant pour évident ce qui doit être interrogé, il ne précise pas vraiment ce qu'il faut entendre par rigueur, et ne se demande pas si les lois peuvent être autre chose que rigoureuses. À l'inverse, une leçon portant sur la question : « Peut-on habiter le temps présent ? » (notée 13/20) montre qu'« habiter » suppose de demeurer dans le temps alors même qu'il est évanescent, puis explore plusieurs manières de comprendre cette permanence, comme l'éternité ou l'effort d'attention. L'analyse conceptuelle ne doit donc pas se limiter à une définition initiale. Elle accompagne tout le développement pour transformer progressivement l'intelligence du sujet. C'est à cette condition que la leçon cesse d'être une juxtaposition de matériaux pour devenir une véritable démonstration philosophique.

Une leçon pleinement satisfaisante est ainsi celle qui, en s'attachant étroitement à la singularité du sujet, parvient à en proposer une exploration conceptuelle à la fois rigoureuse, nuancée et véritablement philosophique. À titre d'exemple, nous proposons les grandes lignes d'une leçon particulièrement maîtrisée portant sur la question « L'avenir relève-t-il de la connaissance ou de l'espérance ? » (notée 18/20). Sa cohérence repose sur une tension constamment entretenue entre l'ouverture de l'avenir et les différentes formes de sa préfiguration. Le candidat prend pour point de départ une interprétation du mythe de Pandore, selon laquelle l'espérance doublerait les maux en masquant le réel. Dès l'introduction, le sujet est ainsi mis sous tension : si l'espérance empoisonne le rapport de l'homme au temps et à l'action, tant dans l'histoire individuelle que collective, ne faudrait-il pas alors chercher à connaître l'avenir plutôt qu'à l'espérer ? Mais un avenir parfaitement connaissable serait déjà joué d'avance et laisserait régner la fatalité. Or l'avenir paraît porteur d'une fécondité irréductible. Dès lors, le candidat fait apparaître le problème directeur de la leçon : si l'avenir dépend de la connaissance, il semble prédéterminé ; s'il dépend de l'espérance, il semble menacé d'illusion. Dans les deux cas, l'avenir paraît préfiguré et perdre son ouverture propre. Il faut ainsi souligner l'enjeu éthique de notre rapport au temps et à l'action, mais aussi un enjeu épistémologique, puisqu'il s'agit de déterminer si l'avenir peut être connu comme peuvent l'être les phénomènes naturels.

Le candidat s'attache d'abord à développer les dangers de l'espérance et les conditions d'une connaissance de l'avenir en montrant que l'avenir n'existe véritablement que pour celui qui peut le prévoir. À partir de l'analyse des signes et des causes, illustrée notamment par l'exemple de l'aurore et précisée grâce au livre XI des *Confessions* (Augustin), il montre les implications de la projection présente de l'esprit sur l'avenir. Cette première approche conduit alors à interpréter l'espérance comme un signe d'ignorance, de telle sorte que le candidat peut développer une critique de l'imagination et de l'habitude comme sources d'erreur, soutenue par la référence à la notion stoïcienne de destin chez Épictète et à la critique du désir assimilé à l'espérance. L'évocation du démon de Laplace permet alors de radicaliser cette perspective : une intelligence infinie pourrait anticiper l'ensemble des événements à venir et abolir ainsi toute place pour l'espérance. Les hommes seraient réduits à l'espérance car ils ne disposent pas d'une intelligence infinie. Toutefois, notre connaissance, toute humaine, tend à remplacer l'espérance. Il en va ainsi dans *L'Homme sans qualités* de Musil qui constate que les rêves de l'humanité se trouvent réalisés par la technique : « ce qu'on a gagné en réalité, on l'a perdu en rêve ». Le candidat souligne ainsi que la prévision désenchanté l'avenir et tend même à l'abolir : dans le « prévoir », il n'y a plus rien à voir, il n'y a plus qu'à subir la vie. C'est pourquoi la deuxième partie entreprend une défense de l'espérance contre cette réduction. Si l'avenir peut faire l'objet d'une certaine prévision, il ne saurait pourtant s'y réduire entièrement. Le candidat établit que l'avenir n'est pas un objet d'intuition en s'appuyant sur une lecture précise des *Données immédiates de la conscience* de Bergson, qui distingue patiemment le temps

homogène de la durée, avant de montrer que l'élan vital introduit dans le réel une imprévisibilité constitutive. Opposée aussi bien au mécanisme qu'au finalisme, la durée manifeste une pensée de la contingence qui oblige à réinscrire l'avenir dans le mouvement vivant du temps. Mais cette irréductibilité de l'avenir n'implique pas pour autant une valorisation naïve de toutes les formes d'espérance. Le candidat introduit alors une distinction entre l'avenir et le futur. À partir du livre VI de *l'Éthique à Nicomaque*, il rappelle que le prudent, comme le montre Aristote, ne délibère pas sur l'impossible : on n'espère pas échapper à la mort, on n'espère que ce qui demeure possible. Aussi faut-il distinguer l'espérance du simple souhait. L'espérance possède une fécondité pratique irréductible à la simple illusion qui est explicitée à partir d'une référence à Arendt. La promesse agit comme ferment de l'action ; l'horizon futur transforme déjà le présent. Si espérer la paix n'est pas faire la paix, l'espérance est féconde, et rationnelle : par elle, j'affirme ma liberté en misant sur cet avenir. Le candidat peut alors dépasser dialectiquement l'opposition initiale entre connaissance et espérance en élaborant l'idée d'une imprévisibilité sans préfiguration. La troisième partie cherche ainsi à penser une forme d'espérance rationnelle (ou plus exactement raisonnable). Revenant à *La pensée et le mouvant*, le candidat montre que le réel produit lui-même le possible. Il devient alors impossible d'espérer ou de prévoir scientifiquement une œuvre comme celle de Shakespeare avant qu'elle n'existe effectivement. Si nous croyons qu'il y a davantage dans le possible que dans le réel, c'est en raison d'une illusion rétrospective. En vérité, le réel précède et dépasse le possible, en actualisant les virtualités contenues dans la durée et dans la vie. Si nous croyons à tous les possibles, nous sommes tel Scipion devant Carthage. Le candidat peut alors développer les motifs de l'inquiétude et de la mélancolie liés à cette ouverture du réel, évoquant la disproportion de l'homme face à l'avenir. Mais cette impossibilité de préfigurer totalement l'avenir ne condamne pas pour autant à l'angoisse. Revenant à Augustin, le candidat distingue alors l'espoir de l'espérance, cette dernière étant orientée vers une dimension qui excède le temps lui-même. La dilatation du cœur du croyant permet d'accueillir le futur dans un rapport à l'éternité. Enfin, la référence à *Totalité et infini* de Levinas permet d'achever le dépassement de l'alternative initiale en précisant que l'avenir ne relève plus de la logique du possible ; l'autre est irréductible à une totalité, et l'enfant incarne ainsi la figure d'une nouveauté irréductible à toute anticipation.

4. Les références philosophiques et les exemples

Les références philosophiques n'ont pas vocation à être convoquées pour elles-mêmes ou comme de simples illustrations. Un usage maîtrisé les intègre de manière précise et justifiée au développement. Il ne suffit pas de mentionner un auteur, encore faut-il montrer en quoi un texte, un concept, une distinction ou un exemple éclaire effectivement le sujet traité. Une référence n'a donc de valeur que si elle est appropriée, située et exploitée avec précision. Certaines candidates et certains candidats ont pour mauvaise habitude de renvoyer de manière pour le moins légère à Epictète, Freud, Kant, etc., sans qu'on sache à quel ouvrage ou passage ils se réfèrent. Pour l'éviter, il est non seulement utile d'emprunter des ouvrages à la bibliothèque du concours pour préparer la leçon, mais il peut aussi être profitable, en cours d'exposé, plutôt que de reconstruire plus ou moins artificiellement une doctrine ou d'y faire vaguement allusion, d'ouvrir un livre devant le jury, d'en lire quelques lignes et de les commenter, pour en extraire tout ce qu'elles peuvent apporter au déploiement d'un moment de la problématique : exercice auquel on se livre volontiers en cours, et qui ne perd rien de son efficacité pédagogique le jour du concours. C'est ainsi qu'ayant à traiter de « L'irréversibilité » (leçon notée 7,5/20, en raison de défauts importants par ailleurs, concernant la problématisation et la précision conceptuelle), une candidate a su opportunément lire et commenter quelques lignes de *L'Irréversible et la Nostalgie* de Jankélévitch, qui l'ont aidée à établir dans la première partie de son exposé qu'il n'y a pas d'irréversibilité qui ne soit temporelle, et que la méditation de l'irréversible a ainsi le mérite philosophique de nous mettre en garde contre toute spatialisation de la durée. Appuyer textuellement son propos au moment opportun ne revient donc pas à transformer la leçon en une addition de lectures de textes

articulés dans un plan. Certaines candidates ou certains candidats lisent de longs extraits (une leçon sur « Le pouvoir de la technique », notée 7,5/20, a donné lieu à une lecture intégrale, pendant plusieurs minutes, du mythe de Prométhée dans *Protagoras* de Platon) sans les commenter ou mobilisent des textes célèbres comme de simples illustrations.

Les bonnes leçons approfondissent la réflexion grâce à un nombre limité de références, choisies pour leur pertinence, investies ou réinvesties opportunément au fil du développement. « La beauté de la technique » (notée 15/20) a ainsi été saluée pour la qualité de sa construction. Montrant d'abord le lien de l'artificiel à la beauté, passant par l'opposition de la beauté à la technique, pour conclure sur la beauté de la technique par la grâce, elle progresse grâce à une articulation de la *Poétique* d'Aristote (sur le but normatif, le plaisir de l'imitation dans la représentation), des *Salons* de Diderot et de *La raie* de Chardin (sur la spécificité esthétique de la technique), des paragraphes 16 et 44 de la *Critique de la faculté de juger* de Kant (pour poser la supériorité de la beauté libre sans concept sur la beauté adhérente et la supériorité des arts esthétiques sur les arts mécaniques) et *Du mode d'existence des objets techniques* de Simondon (sur la beauté propre de l'objet technique quand il continue le monde naturel, le prolonge en s'y intégrant parfaitement). Ou encore, la leçon précédemment résumée qui portait sur la question « L'avenir relève-t-il de la connaissance ou de l'espérance ? » (notée 18/20), en reprenant les mêmes auteurs dans sa troisième partie, a-t-elle pu approfondir et dépasser différentes dimensions du problème en construisant une réponse engagée. On regrette que certaines leçons restent pauvres en appuis philosophiques précis ou se limitent à des références très convenues. Ainsi, dans une leçon sur « La guerre des mots » (notée 12/20), des éléments intéressants sur la violence symbolique du langage n'étaient pas soutenus par des références attendues comme Orwell ou Klemperer ; sur « Le devoir de vérité » (leçon notée 9/20), les références à Kant, Machiavel ou Platon sont demeurées abstraites et peu incarnées par des exemples. D'autres candidates et d'autres candidats multiplient les auteurs et les ouvrages sans les approfondir réellement, au point de produire des catalogues érudits qui ne sont pas mis au service de la construction du problème, comme c'était le cas de la leçon « La magie de la technique », reposant sur une liste d'auteurs, transformant le sujet en « technique et magie ». Les références ne sauraient remplacer la pensée propre du candidat. Une leçon peut être érudite et pourtant manquer son sujet ; elle peut également être nourrie de références classiques et néanmoins convaincante si celles-ci sont réellement comprises, articulées et intégrées à une démarche personnelle. L'originalité ne réside pas dans la rareté des noms convoqués, mais dans la justesse de leur usage.

On regrette fréquemment l'absence d'exemples ou leur caractère trop allusif. Beaucoup de leçons développent des analyses abstraites sans donner chair au problème par des cas précis, littéraires, historiques, artistiques ou politiques. Or les exemples ne servent pas seulement à illustrer une thèse déjà établie : bien choisis et analysés, ils contribuent à faire apparaître une difficulté, à éprouver une distinction conceptuelle ou à relancer le questionnement. Une candidate propose ainsi des exemples très pertinents pour apporter des éclairages fins sur le sujet « L'art est-il le domaine de la liberté ? » (notée 15/20), notamment l'analyse de la *maniera*, chez Léonard de Vinci, Michel-Ange et Raphaël. Mais l'insuffisance de l'exemplification conduit souvent à traiter des sujets de manière trop restrictive, comme ce fut le cas pour la leçon « Rendre justice » (notée 9/20), qui demeurait enfermée dans une problématique procédurale et judiciaire, sans véritable ouverture sociale ni travail approfondi sur les cas évoqués. De même, les leçons consacrées à « La pauvreté est-elle une injustice ? » (notée 10,5/20) ou « La vie intérieure » (notée 9/20), faute d'exemples puisés dans l'histoire, dans le domaine socio-politique ou dans la littérature, ont non seulement peiné à donner corps au propos mais aussi à élargir le champ d'analyse et à mettre à l'épreuve les hypothèses avancées.

5. La clarté et l'équilibre d'ensemble

La clarté du propos constitue un autre critère décisif. Il est nécessaire d'identifier nettement les hypothèses soutenues, d'éviter les formulations vagues, les développements tronqués ou les troisièmes parties expédiées. Une leçon claire ne simplifie pas artificiellement le problème :

elle rend perceptible son cheminement, ménage des transitions effectives et permet au jury de suivre une pensée en train de se faire.

La qualité orale de la prestation ne constitue pas un élément secondaire. Un nombre important de candidates et de candidats parlent sur un ton monocorde, lisent leur préparation sans véritable effort d'adresse, regardent peu ou pas le jury, et donnent ainsi le sentiment de subir l'épreuve au lieu d'en prendre la mesure pédagogique et philosophique. La leçon est l'exercice d'une parole qui communique les acquis d'une réflexion philosophique informée et méthodique, relative à un sujet précis. Le jury forme le vœu de pouvoir entendre des présentations vivantes, rythmées et, surtout, adressées. Si l'on peut parfaitement concevoir qu'il y a des situations plus confortables que celle d'une épreuve orale à l'agrégation interne de philosophie, le jury tient à encourager les candidates et les candidats, en les invitant à prendre en compte une dimension d'interlocution qui demeure essentielle à l'exercice du métier. Une bonne leçon est aussi une parole vivante et pédagogiquement tenue, comme le montre l'exemple de la leçon sur « Peut-on habiter le temps présent ? » (notée 13/20), saluée pour sa clarté, sa construction et ses qualités didactiques, même si certaines dimensions du sujet pouvaient être davantage explorées.

L'attention portée au rythme et à l'équilibre d'ensemble de la leçon est une condition essentielle de la réussite de l'épreuve. Sont régulièrement soulignées des maladresses de présentation qui affaiblissent l'ensemble de la prestation. Il est notamment déconseillé de reprendre la lecture d'un texte en conclusion, ce qui donne le sentiment que le temps a été mal distribué et que la conclusion ne remplit plus sa fonction philosophique propre. Le format de l'épreuve requiert une maîtrise du temps différente de celle qui a pu être acquise devant des classes, et suppose un entraînement spécifique dans le cadre de la préparation au concours. Une majorité de candidates et de candidats parvient à tirer parti de l'intégralité du temps imparti tout en assurant l'équilibre des moments de la leçon, chacun étant proportionné à sa fonction propre. La qualité de la prestation se trouve en revanche affectée par une introduction trop longue qui perd l'unité du sujet dans des détails, par des ralentissements artificiels destinés à occuper le temps ou au contraire par des accélérations finales qui laissent une part de l'argumentation survolée ou tronquée. Si un bilan est bienvenu lors des transitions, la valeur de l'effort de récapitulation tient à ce qu'il permet de préparer, en faisant apparaître des tensions qui nécessitent de relancer le questionnement, de déplacer un problème ou de dégager des articulations nouvelles. La répétition parfois fastidieuse de ce qui a été dit, tout comme l'inventaire des déplacements définitionnels rencontrés, dessert la dynamique de la leçon. De même, réduire la conclusion à une répétition lapidaire ou confuse du plan ne peut suffire à manifester la richesse du contenu développé. Pour que les candidates et les candidats soient en mesure de dégager le gain conceptuel de la leçon, le jury les engage à écrire les grandes lignes de leur conclusion, trop souvent improvisée dans la fatigue et la précipitation, alors même que le reste de la leçon était de bonne facture.

L'ensemble des remarques recueillies conduit à dégager quelques exigences constantes. Une bonne leçon est d'abord une leçon qui prend en charge le sujet dans sa lettre, dans sa singularité et dans toute son extension, sans substitution thématique ni déplacement implicite. Elle repose ensuite sur une problématisation réelle, soutenue par des distinctions conceptuelles précises, des références limitées mais approfondies, et des exemples effectivement analysés. Elle suppose enfin une parole philosophique adressée, claire et maîtrisée. La candidate ou le candidat ne doit ni réciter un cours, ni juxtaposer des doctrines, ni compenser l'insuffisance du travail conceptuel par l'abondance des références ou par une rhétorique de surface. Les meilleures prestations sont celles qui donnent à entendre une pensée rigoureuse, progressive, vivante et véritablement philosophique, c'est-à-dire une pensée capable de faire apparaître, à partir d'un sujet singulier, un problème authentique et d'en conduire l'examen jusqu'à son terme.

Liste des sujets proposés et retenus par les candidates et les candidats :

Sujet 1	Sujet 2
Change-t-on avec le temps ?	Expérimenter
La conscience du passé	L'ambiguïté des mots peut-elle être heureuse ?
Qu'est-ce que perdre son temps ?	La religion civile
L'avenir relève-t-il de la connaissance ou de l'espérance ?	Le maître et l'élève
Peut-on habiter le temps présent ?	La haine de la raison
L'irréversibilité du temps suffit-elle à définir le passé ?	Avoir la conscience tranquille
L'emploi du temps	Pourquoi ment-on ?
Y a-t-il des vérités indiscutables ?	Pourquoi voyager ?
Le dialogue est-il le chemin de la vérité ?	La rigueur des lois
La vérité libère-t-elle ?	La fragilité du beau
Qu'est-ce qu'un principe ?	Le monde du travail
Faut-il se rendre à l'évidence ?	Être indépendant
La justice, est-ce l'égalité ?	Rencontrer
Le sentiment d'injustice	Y a-t-il des problèmes purement techniques ?
Faut-il renoncer à la justice ?	L'esprit scientifique
Tout a-t-il une raison ?	L'homme d'Etat
Ai-je raison de me passionner ?	L'indémontrable
Comment savoir qu'on a raison ?	La beauté de la technique
Faut-il être insensible pour être raisonnable ?	Gouverner
Peut-on penser sans préjugé ?	Tenir parole
Peut-on rendre raison de tout ?	Vivre comme des bêtes
La quête du bonheur et la recherche de la vérité sont-elles compatibles ?	La guerre des mots
Devons-nous être heureux ?	L'irréversible
Le devoir de vérité	L'éducation est-elle toujours politique ?
L'évidence du devoir	L'art est-il le domaine de la liberté ?
La réalité de l'inconscient	Y a-t-il de sots métiers ?
Doit-on chercher à faire le bonheur des autres ?	La rupture
Nos valeurs morales sont-elles de simples croyances ?	L'allégorie
Peut-il y avoir une morale sans Dieu ?	Imaginer le réel
L'expérience instruit-elle ?	L'intérêt de l'Etat
La recherche scientifique est-elle une recherche de la vérité ?	La mauvaise éducation

Le commencement d'une science	Faut-il choisir entre être heureux et être libre ?
Les sciences s'appliquent-elles ?	Donner sa parole
Science et religion	Qu'est-ce que prendre soin de soi ?
Qu'est-ce qu'un fait scientifique ?	La vie intérieure
Pourquoi chercher à s'exprimer ?	On n'arrête pas le progrès.
Toute parole oblige-t-elle ?	Être citoyen du monde
Y a-t-il une vertu du dialogue ?	Le pouvoir de la technique
Faut-il accorder de l'importance aux mots ?	Penser l'avenir
Dire, est-ce trahir ?	S'humaniser
Une société peut-elle se passer de religion ?	La magie de la technique
La voix de la conscience	Qu'est-ce qu'une preuve ?
Une pensée inconsciente est-elle concevable ?	Chômer
Le travail n'a-t-il aucune valeur ?	Echapper à son temps
Un acte prévisible est-il un acte libre ?	La parole publique
L'Etat est-il le seul moyen d'établir la concorde ?	Imaginer des mondes
Peut-on penser sans y penser ?	Les paroles irréparables
La pauvreté est-elle une injustice ?	L'esprit critique
Peut-on expliquer un acte libre ?	Croire en l'humanité
Qu'est-ce qui peut nous rendre libres ?	Reprendre
La conscience politique	Faut-il vivre comme si nous devions mourir demain ?
Peut-on renoncer à la liberté ?	Le bonheur de l'humanité
Vivre en artiste	Une éducation peut-elle se passer de traditions ?
L'écrit et l'oral	Quelle est la fin de l'éducation ?
Faut-il vouloir la vérité plus que tout ?	Le droit de propriété
Peut-on penser une humanité sans devoir ?	Les disparus
La division du travail	La vie nous éduque-t-elle mieux que nos maîtres ?
Dire la beauté	Pourquoi vouloir distinguer l'homme de l'animal ?
L'actualité du passé	Peut-on assimiler Dieu à un artiste ?
Faut-il perpétuer la tradition ?	Le risque de parler
Que peint le peintre ?	L'attente
Créer, est-ce ne pas reproduire ?	Être jugé

L'ORAL – L'EXPLICATION DE TEXTE

Rapport établi par Madame Karine Bocquet et Madame Aude Lambert à partir des remarques faites par l'ensemble des membres de la commission.

1. Organisation de l'épreuve

Durée de la préparation : 2 heures 30

Durée de l'épreuve : 50 minutes (explication : 30 minutes, entretien : 20 minutes)

Coefficient : 3

Après avoir été accueilli par les appariteurs et conduit dans la salle dédiée au tirage des sujets, la candidate ou le candidat choisit une enveloppe parmi deux enveloppes tirées au hasard devant lui et qui lui sont présentées par l'un des membres du jury. Chaque enveloppe contient deux textes photocopiés, de deux auteurs différents. Une fois ouverte l'enveloppe choisie par le candidat, lecture lui est faite du choix de textes qui lui est proposé. Dès qu'il est installé en salle de préparation et que le temps de préparation est commencé, la candidate ou le candidat dispose de dix minutes pour notifier le texte qu'il a retenu selon des modalités qui lui auront été spécifiées lors du tirage. Ces dix minutes sont incluses dans le temps de préparation.

Les textes de cette seconde épreuve sont tirés des œuvres des auteurs au programme de philosophie des classes terminales. À la suite de la réforme du baccalauréat, cette liste a été étoffée, passant de cinquante-sept auteurs à quatre-vingt-trois. Des extraits d'auteurs nouvellement ajoutés – Maïmonide, Zhuangzi, Nagarjuna, S. Weil, E. Anscombe, I. Murdoch etc. – ont été proposés aux candidates et aux candidats et il faut prévoir que leur présence perdurera. Le jury a veillé à apparier des textes d'auteurs appartenant à deux périodes distinctes, mais aussi des thèmes et des traditions philosophiques distinctes.

La longueur des textes tient compte du temps de préparation imparti dans le cadre de l'épreuve, et varie suivant la densité de l'extrait. Chaque texte forme une unité argumentative dont il s'agit de rendre compte.

Les ouvrages dont les textes sont extraits sont mis à disposition des candidates et des candidats pendant l'épreuve, dans l'édition du texte photocopié : une fois le choix du texte arrêté par le candidat, les appariteurs vont chercher l'ouvrage dont il est issu dans la bibliothèque du concours pour le lui communiquer. Contrairement à l'épreuve de leçon, le candidat n'aura accès à aucun autre ouvrage de la bibliothèque, pas même un dictionnaire.

Au terme des deux heures trente de préparation, la candidate ou le candidat est conduit devant le jury qui l'accueille et vérifie avec lui que le texte présenté est bien celui qu'il a choisi. Il lui est aussi rappelé les modalités de cette épreuve, qui comprend deux parties : la candidate ou le candidat dispose de trente minutes pour faire son explication de texte, lecture comprise de l'extrait, puis de vingt minutes d'entretien avec le jury. Il lui est précisé que deux minutes avant la fin du temps imparti, le président de la commission lui signalera qu'il ne lui reste que deux minutes pour achever son explication. La lecture du texte *dans son intégralité* est attendue. Celle-ci pourra être effectuée en tout début d'épreuve ou à la fin de l'introduction. Lorsque le texte est d'une certaine ampleur, cette lecture peut durer plusieurs minutes, qui doivent nécessairement être prises en compte par le candidat dans sa gestion du temps. Au terme des trente minutes d'explication, comme à la fin de l'entretien, une candidate ou un candidat qui n'aurait pas achevé son propos sera néanmoins interrompu par le jury afin de garantir l'équité de l'épreuve pour tous.

La seconde partie de l'épreuve consiste en un entretien qui est un moment d'échange entre le candidat et les membres du jury qui, tour à tour, l'interrogent. L'objectif n'est jamais de prendre en défaut la candidate ou le candidat ou de la/le piéger, mais de lui permettre de préciser, d'approfondir, voire de reconsidérer tel ou tel point de son explication. Le jury appréciera la capacité d'écoute et l'attitude ouverte de la candidate ou du candidat dans cet

échange. Nous invitons la candidate ou le candidat à éviter deux écueils diamétralement opposés dans cet échange : le premier, qui serait d'adopter une posture défensive, laquelle affaiblirait sa capacité de réponse (ou de façon plus élémentaire, dans le cadre de la communication à instaurer, fuir systématiquement le jury du regard d'un bout à l'autre de l'épreuve, comme cela fut ponctuellement le cas) ; le second écueil, serait de faire preuve de familiarité à l'égard du jury, et manquer aux exigences de solennité de l'épreuve. Une candidate ou un candidat ne peut pas attendre que le jury acquiesce à ses réponses et encore moins qu'il réponde à d'éventuelles questions, ce que ne permet pas la dissymétrie institutionnelle entre les membres du jury et le candidat. Cette dissymétrie n'empêche pas que l'entretien puisse être l'occasion d'une réflexion en commun et d'un véritable échange intellectuel. On ne peut que recommander aux candidates et aux candidats de se préparer à cette seconde partie de l'épreuve : il faut garder à l'esprit que l'épreuve ne prend pas fin avec l'explication et veiller, par conséquent, à ménager ses forces et sa contenance pour faire face à cet entretien exigeant.

2. Le travail préparatoire

Retenir un texte et écarter l'autre est la première étape décisive de l'épreuve. Il faut bien réfléchir au choix de l'auteur pour lequel on se décide. Certains auteurs supposent une culture réelle en histoire de la philosophie. Par exemple, concernant un texte de Plotin extrait du premier chapitre du traité I des *Ennéades* (I,6) sur le Beau, la candidate n'identifie ni le concept de « participation » ni celui de « conversion » dans le texte donné, et elle note l'influence majeure d'Aristote chez Plotin tout au long du propos, occultant Platon. On regrette également que ce passage qui portait notamment sur la beauté des corps ait donné lieu à une analyse axée sur la question de l'œuvre d'art. Être incapable d'explicitier l'empirisme de Locke quand il s'agit d'expliquer un extrait de *L'Essai sur l'entendement humain* reposant sur ses principes condamne encore le candidat à ne saisir que très superficiellement l'argumentation de l'auteur. Inversement, la connaissance solide de l'auteur peut desservir le candidat, qui recouvre le texte de considérations hors-sujet. Il s'agit bien d'une explication de texte, et donc, d'expliquer le texte choisi, de bout en bout, sans le réduire à un prétexte. Par exemple, sur un extrait de *Logique formelle et logique transcendantale* de Husserl, il ne peut s'agir de le recouvrir en développant un catéchisme phénoménologique sans réellement s'attacher à un texte de la fin de la vie de Husserl qui s'interroge sur ce que peut être la sagesse du philosophe. Si la connaissance de l'auteur est un atout indéniable, il faut que les connaissances soient mises au service de l'explication du texte plutôt que l'occasion d'un développement doctrinal étranger au texte. Importe d'abord l'analyse rigoureuse du passage étudié dans sa singularité, et il est bon de rappeler que parfois, un texte d'apparence moins classique peut présenter une question philosophique clairement identifiable et donc offrir une prise intéressante pour expliquer le texte d'un auteur que l'on aurait peu fréquenté. Il faut donc lire attentivement les deux textes et garder à l'esprit que l'on sera évalué sur l'explication sérieuse et précise d'un passage, et non sur la mobilisation de connaissances périphériques témoignant certes d'une certaine culture philosophique, mais ne répondant pas à l'exercice demandé.

Pour autant, le texte ne doit pas être pris isolément. Beaucoup de candidates et de candidats ne mettent pas assez à profit le fait d'avoir à leur disposition l'ouvrage dont est extrait le texte qu'ils ont à expliquer. Or le découpage de l'extrait par le jury a nécessairement quelque chose d'abrupt. En lisant et utilisant au service de leur travail d'explication les paragraphes qui précèdent l'extrait, les candidates et les candidats pourraient nourrir le début de leur introduction : inscrire le texte dans son contexte immédiat aide à le situer précisément. De même, poursuivre la lecture quelques paragraphes au-delà des limites de l'extrait, peut éclairer sur les enseignements philosophiques que l'auteur tire de l'analyse à laquelle il a procédé dans ce passage, et aider à mieux discerner l'enjeu de ce dernier, ainsi que les conséquences philosophiques que l'on peut en tirer. Dans cet esprit, explorer les passages qui précèdent immédiatement le texte donné à commenter ou ce qui lui fait suite permet parfois de découvrir une formule déterminante, une intention, un exemple ou un argument qui éclaire d'un jour nouveau l'ensemble du passage à expliquer. Ainsi, pour mener à bien l'explication d'un extrait

du *Traité théologico-politique* de Spinoza (chap. XVI, trad. fr. Ch. Appuhn, Paris, GF, 1965, p. 240-241) établissant une distinction entre théologie et philosophie, et corrélativement, entre foi et raison, il était utile de faire mention de la phrase qui suivait immédiatement le texte à expliquer, car elle précisait les rapports entre foi et raison, cette dernière pouvant opérer des déductions légitimes à partir de la première. On aurait pu ainsi éviter d'assimiler la « séparation » évoquée par Spinoza à une pure et simple « opposition » entre foi et raison. La mise à disposition de l'ouvrage permet, en outre, au candidat de s'assurer du sens du texte en lisant les notes présentes dans le volume, en particulier lorsqu'il s'agit d'une traduction ou d'un texte en français ancien, comme c'est le cas pour les textes de Montaigne. Si cette remarque vaut pour tout texte, elle peut revêtir une importance capitale pour qui a choisi de commenter l'extrait d'un auteur appartenant à une tradition autre que la philosophie occidentale. S'il est évidemment attendu que la candidate ou le candidat ne se contente pas de réciter une note, il serait dommageable qu'elle ou il se prive de cette aide précieuse.

L'explication du texte doit se faire pas à pas, et il est crucial d'utiliser son temps de préparation d'une façon efficace. Parfois, en effet, les dernières lignes d'un texte sont survolées, alors que la candidate ou le candidat dispose du temps nécessaire pour mener à bien son explication. Le texte doit être expliqué de bout en bout, et, pendant le temps de préparation, les candidates et les candidats doivent veiller à cette exigence. Il faut encore faire droit à la logique argumentative du texte, ce qui retient nécessairement l'attention du jury. Il ne s'agit pas seulement de comprendre les thèses énoncées, mais de restituer leur enchaînement, leur nécessité et leur portée. Une explication réussie met en évidence la progression du raisonnement, en distinguant les étapes, les transitions et les inflexions qui structurent le développement de la pensée. Elle rend ainsi perceptible l'économie générale du texte, en montrant comment chaque partie contribue à l'élucidation du problème posé. Corrélativement, mettre en lumière la logique argumentative du texte suppose d'éviter deux écueils fréquents, naturellement bien connus des candidates et des candidats : celui d'une paraphrase qui se contente de redire le texte sans en dégager les enjeux ; celui d'une interprétation arbitraire qui projette sur le texte des considérations étrangères à sa dynamique propre. Il est tout à fait rare que les explications présentées se résument à une simple paraphrase. Il arrive parfois, en revanche, que les explications souffrent d'une forme de projection interprétative, qui est le produit d'une connaissance relative des thèses de l'auteur. Entre ces deux extrêmes, le commentaire pertinent se caractérise par un juste équilibre entre fidélité et élucidation. Il reformule avec précision tout en explicitant ce qui, dans le texte, demeure implicite, elliptique ou condensé. En ce sens, la qualité d'une explication de texte se mesure moins à l'étendue des connaissances mobilisées qu'à l'aptitude à faire apparaître, de manière claire et ordonnée, la nécessité interne du discours analysé. À titre d'exemple, on peut mentionner l'explication d'un passage célèbre des *Pensées* de Pascal, relatif à cette « puissance trompeuse » qu'est l'imagination. En effet, l'explication présentée a difficilement fait droit à la logique argumentative du texte, notamment parce que les rapports entre l'imagination, les sens, la raison ou encore la foi, demeureraient en définitive peu explicités. De même, l'explication d'un texte de Hegel extrait du « Rapport à Niethammer » (*Textes pédagogiques*, trad. fr. B. Bourgeois, Paris, Vrin, 1978, p. 141 à 142), notée 8,5/20, a développé une explication qui suivait bien la lettre du texte, mais qui peinait en définitive à restituer la spécificité du projet pédagogique hégélien concernant l'enseignement de la philosophie : il fallait montrer comment la position de Hegel s'élaborait progressivement, à la fois par rapport aux acquis de la « science de l'Encyclopédie » et à partir de la discussion de certaines propositions kantienne.

Dans cette perspective, il est crucial que les enjeux du texte soient précisés pour en saisir pleinement l'intérêt philosophique. Bon nombre d'explications manquent de relief. Cela vient du fait que leurs auteurs se coulent complètement dans la logique argumentative du texte, en adoptent les présupposés comme s'ils allaient de soi, et semblent épouser sans réserve le point de vue de l'auteur, comme s'il était le seul possible. C'est ainsi qu'une explication (notée 10/20) d'un extrait du Livre V de *La République* ne questionnait pas le modèle pastoral du gouvernement utilisé par Platon – l'entretien a pourtant révélé que le candidat savait que dans

Le Politique, Platon lui préfère le modèle du tisserand – et semblait ne rien voir d'incongru à comparer le peuple à un troupeau, et les gouvernants (les « gardiens » du troupeau humain) à des chiens de berger, indifféremment mâles ou femelles, tous attelés aux mêmes tâches. Les candidates et les candidats ne devraient pourtant pas hésiter à prendre à l'occasion un peu de recul critique par rapport à l'idiosyncrasie intellectuelle des textes qu'ils expliquent ou de leurs auteurs, et à mentionner d'autres manières possibles de poser, aborder et autant que possible résoudre le problème philosophique abordé par le texte. Un tel effort de mise en perspective de la démarche propre à l'auteur de l'extrait aiderait à mieux en mettre en évidence l'originalité, la fécondité et les éventuelles limites du texte.

Ainsi, il est indispensable de s'attacher aux concepts essentiels du texte, à sa thèse et au problème que l'auteur affronte ou au problème que sa thèse peut poser. Il est étonnant d'entendre parfois des explications qui ne problématisent aucunement le texte, ne présentant en introduction que sa thèse et son plan, ou glissant sur ses concepts centraux comme s'ils allaient de soi. Les outils élémentaires de l'analyse grammaticale et lexicale, voire plus généralement de la forme, ne sont pas non plus à négliger. Une candidate a ainsi manqué le champ lexical de l'optique dans un texte de Jankélévitch sur l'ennui, et en a expliqué la genèse et la fonction presque à contresens. Sont encore manqués les champs lexicaux de la réputation et de l'opinion dans un texte de Tocqueville, où l'alternance des points de vue, qui permettait de se demander qui parle et depuis quelle position il le fait. Un texte de Lucrèce, extrait du chant III du *De natura rerum*, ne fait l'objet d'aucune analyse formelle et la candidate passe sous silence l'existence d'un raisonnement par analogie qui informait pourtant sur la méthode de l'auteur et permettait de mieux saisir le lien entre poésie et philosophie essentiel dans ce texte. Enfin, il faut réfléchir aux exemples mobilisables pour expliciter le propos de l'auteur. C'est en effet l'une des marques d'une explication réussie que de savoir illustrer le propos de l'auteur, soit en précisant les exemples qu'il donne lui-même, soit en en proposant pour clarifier un concept ou montrer comment la proposition de l'auteur clarifie des situations. *A contrario*, certaines candidates ou certains candidats vont vers la généralité, comme pour diluer la pensée de l'auteur. Par exemple, sur Sartre, la notion de situation a fait l'objet d'une illustration vague par les conditions de la socialisation. Au contraire, une candidate a su mobiliser des exemples variés (les *ars memoriandi* médiévaux, l'éloge de l'inexprimable chez Madame de Stahl ou quelques éléments de la théologie négative du pseudo-Denys pour exposer les enjeux de la valorisation de l'inexprimable) pour éclairer un texte difficile de Hegel, extrait de *l'Encyclopédie des sciences philosophiques*, qui interrogeait les conditions d'une pensée et d'un discours vivants.

3. L'explication et l'entretien

La lecture du texte est un passage obligé de l'épreuve. La plupart des candidates et des candidats choisissent de commencer par là. On constate à nouveau que cet exercice a pu poser quelques difficultés à certains qui ont produit des lectures hachées ou morcelées, transformant même parfois le texte en remplaçant un mot par un autre. Il est donc bon de s'y entraîner au préalable pour gagner en fluidité et en expressivité, sachant que la lecture est généralement un bon indicateur du niveau de compréhension d'un texte.

Rappelons que l'introduction doit non seulement présenter le texte, donner sa thèse, mais aussi une problématique précise, celle-ci n'étant pas l'exclusivité de la Leçon. Cette problématique ne peut consister en une interrogation convenue du type : « dans quelle mesure l'auteur a-t-il raison ? » Le travail préparatoire doit avoir permis d'identifier le problème précis qu'affronte l'auteur dans ce passage, et/ou le problème que peut poser ce texte par la thèse qu'il défend. Il est à noter que certains textes peuvent être des textes de combat, s'opposant de manière implicite à tel ou tel auteur, ce qu'il peut être judicieux d'explicitier dès l'introduction pour mettre en relief l'originalité de la thèse défendue. Ainsi, une explication sur le début de la conclusion de l'ouvrage de Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques* – qui a obtenu la note de 11/20 – manque l'adversaire. Simondon souligne en effet dès la phrase liminaire que, « jusqu'à ce jour, la réalité de l'objet technique a passé au second plan derrière

celle du travail humain », l'objet technique étant toujours appréhendé à travers le travail humain, et, au paragraphe suivant, il condamne pour insuffisance la « définition naturaliste du travail ». Si l'explication du candidat saisit que l'auteur invite au contraire à opérer un retournement de la perspective et à prendre le travail comme un aspect de l'opération technique, qui ne saurait se réduire au travail, le candidat ne fait pas l'effort d'essayer d'identifier qui aurait produit une définition naturaliste du travail, qui aurait participé à faire passer l'objet technique au second plan derrière le travail humain. Ce n'est qu'à la toute fin de l'entretien que le candidat fait l'hypothèse qu'il pourrait s'agir de Marx. Or, la thèse ici défendue par Simondon prend tout son relief à la lumière de la thèse qu'il combat, mais sur laquelle le candidat ne s'est malheureusement pas interrogé, ce qui aurait donné davantage de densité à ses éléments explicatifs. Précisons que l'explication durant un maximum de trente minutes, des introductions trop longues, multipliant les développements annexes au texte, sont pénalisantes.

Souvent, les candidates et les candidats rédigent leur introduction, qu'ils lisent, ce qui leur permet de commencer leur explication de manière fluide et assurée. Étant entendu que le développement ne peut être entièrement rédigé, il est bon que le candidat soit parfaitement au clair sur les concepts qu'il va mobiliser ou ce que le programme des classes de terminale nomme les « repères ». Ainsi, une explication devient confuse en utilisant de manière peu rigoureuse le vocabulaire technique de la philosophie. Par exemple, un texte de Durkheim tiré d'*Éducation et sociologie* (PUF, 1980, p. 67-68), souffre en particulier de confusions conceptuelles. Présenté en introduction comme portant sur l'origine du devoir, il devient ensuite une réflexion sur son fondement, les deux termes étant ensuite alternativement mobilisés. Si l'entretien permet à la candidate de distinguer les deux termes et de déterminer lequel est le plus approprié, ce flottement a pesé sur l'explication. Il est aussi impératif que l'ensemble du texte ait été travaillé en amont. La même candidate semble ainsi avoir peiné à achever son explication pendant le travail préparatoire et affirme que l'autorité ne se fonde pas sur la fonction mais sur la personne, alors que la fin de l'extrait proposé, davantage survolé qu'expliqué, dit explicitement le contraire. C'est l'entretien qui lui permettra encore de lever l'incohérence, mais il est impératif, dans le temps certes limité de la préparation, d'avoir travaillé l'ensemble du texte. La note obtenue a été de 08/20. Plusieurs candidates et candidats négligent encore la dernière partie du texte par une mauvaise gestion du temps d'exposition, s'attardant très longuement sur le début du texte, pour finir dans la précipitation, en n'indiquant que quelques lignes directrices de la suite du texte. Le jury insiste sur l'importance de s'entraîner à organiser son exposé dans le temps imparti, l'entretien n'ayant pas vocation à permettre au candidat de poursuivre à sa guise l'explication.

Notons que les conclusions sont souvent lapidaires, voire bâclées. Rappeler le problème affronté, la démarche de l'auteur, ses acquis, fait partie des exigences formelles auxquelles il faut se soumettre, à l'oral comme à l'écrit.

La phase de l'entretien, de vingt minutes au maximum, fait partie intégrante de l'épreuve et elle est bien sûr prise en compte dans l'évaluation finale. L'entretien est souvent mis à profit pour tenter de faire apparaître un aspect du texte qui n'a pas été vu, d'attirer l'attention sur une formulation particulière ou sur un rapport signifiant entre deux moments de la réflexion de l'auteur, ou encore de discuter de certains présupposés ou de certaines implications de la position défendue dans le texte. Il s'agit parfois de combler ce qui a pu être considéré comme une lacune de l'explication. Dans ce cas, le jury attire l'attention sur un passage particulier du texte, qu'il faut relire, situer dans son contexte avant de préciser sa teneur et de déterminer sa valeur argumentative. Parfois, il s'agit aussi de préciser la compréhension d'un terme ou de la présentation donnée de tel ou tel passage : la demande du jury s'apparente à un complément d'information. D'autres fois encore, il peut être question de revenir sur un commentaire erroné ou un contresens interprétatif. Il faut être attentif aux formulations qui sont alors employées, surtout s'il s'agit d'invitations explicites (« Nous voudrions vous donner l'occasion de revenir sur la présentation que vous avez donnée de ce passage, ... »). Il faut alors prendre le temps de saisir ce qui est suggéré, de tenter de reconsidérer une hypothèse interprétative que l'on avait peut-être laissée de côté, de reprendre, en acceptant de l'amender, ce qui a été dit durant

l'explication. Une telle reprise, lorsqu'elle se produit, est toujours mise au crédit de l'explication qui a été présentée.

Il est donc possible de s'accorder une pause, un temps de compréhension, mais il convient également, autant que possible de ne pas s'enfermer dans un silence problématique. Lorsque cela arrive, le jury propose souvent de passer à la question suivante. Il faut veiller, d'une manière générale, à rester bien attentif, à l'écoute des questions du jury. Il est parfaitement possible de demander une reformulation si la question ne paraît pas assez claire. Mais il convient aussi d'éviter de déformer les questions ou de les réorienter à sa guise. Ainsi, l'explication d'un texte extrait de l'ouvrage de Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme* (III, 13, Paris, Gallimard, 2002, p. 819-820), notée 11,5/20, par ailleurs informée, claire et soucieuse d'affronter les difficultés du texte, a-t-elle pu pâtir d'un entretien où les questions étaient trop souvent évitées ou détournées de leur signification première.

Enfin, il faut veiller dans ce second temps de l'épreuve orale à maintenir une langue correcte : multiplier les « euh », « ben », « ouais », « du coup », dessert évidemment la candidate ou le candidat.

Il faut donc rappeler l'importance de ce second temps de la prestation, qu'il faut aborder avec confiance, le jury ne visant pas à déstabiliser la candidate ou le candidat, mais à lui donner l'occasion d'approfondir son travail.

4. Un exemple d'explication réussie

Mentionnons pour finir une très bonne explication (18/20) d'un extrait du § 29 de *L'intention* d'Anscombe qui réussit non seulement à analyser un texte en apparence très descriptif en problématisant les distinctions selon la logique interne du texte, mais aussi en identifiant parfaitement les théories et les auteurs avec lesquels Anscombe dialogue (Ryle, Wittgenstein, la psychologie behavioriste et la théorie mentaliste). Le candidat commence par interroger le texte depuis une éthique des vertus de type aristotélicien pour situer les influences d'Anscombe, depuis sa portée normative, ce qui lui permet de dégager les enjeux de la thèse. Il explique une série de réfutations, objet principal du texte : I. réfutation d'une conception mentaliste de l'intention depuis l'étude du sens commun sur l'intention projetée dans cette théorie, II. réfutation de la réduction de l'action à l'intention et III. réfutation de la considération de l'intention depuis sa contingence logique. Le candidat, dans le cadre de la seconde réfutation, analyse précisément le lien entre « explication absurde » et antilogie conduisant à une identification du « sens du vouloir » à une pensée magique. Il fait une excellente analyse de la divergence d'Anscombe avec la théorie du sens et de la dénotation de Frege et un rapprochement, à la fin de l'explication, avec l'occasionalisme chez Malebranche. Des exemples éclairants sont donnés, le candidat conduit une analyse minutieuse, guidant la lecture de manière très pédagogique et claire.

5. Conclusion

En conclusion, le jury ne peut qu'encourager à s'entraîner en temps limité au cours de l'année, à ne pas perdre de vue qu'il s'agit de réaliser une explication de texte minutieuse, clairement problématisée. Une lecture plus soutenue des auteurs au programme ne peut qu'être bénéfique.

Liste des textes proposés et retenus par les candidates et les candidats (en gras) :

Texte 1	Texte 2
Karl MARX, <i>Le Capital</i> , livre I, PUF, 1993, p.84-85 de "Ce n'est donc pas (...)" à "(...) forme d'un corps Physique."	Elisabeth ANSCOMBE, <i>L'intention</i> , §29 trad. C. Michon et M. Maurice, Folio, 2022, p.127-128, de "La difficulté est la suivante (...)" à "(...) une grâce du destin."
Karl MARX, <i>Le Capital</i> in Œuvres économie, II Pléiade, Gallimard, 1968, p.1486-1488 de "C'est un des traits civilisateurs (...)" à "(...) de cette libération."	René DESCARTES, Réponses aux secondes objections in <i>Méditations métaphysiques</i> , GF, 2011, p.280-281, de "L'analyse montre la vraie voie (...)" à "(...) les premières notions."
Hannah ARENDT, <i>La crise de la culture</i> , Vérité et politique, Gallimard, 1972, p.307-308, de "La pensée politique est représentative (...)" à "(...) son degré d'impartialité."	John LOCKE, <i>Second traité du gouvernement</i> in Œuvres V, Epiméthée, PUF, 1994, p.22-23, de "Bien que la terre (...)" à "(...) a établi sur eux ma propriété."
Emmanuel KANT, <i>Vers la paix perpétuelle</i> , trad. Poirier et Proust, GF, 1991, p.69-71, de "Troisièmement la liberté de penser (...)" à "(...) reconnaître aucun devoir."	Raymond ARON, <i>Les sociétés modernes</i> , La définition libérale, PUF, 2006, p.639-640, de "Tant qu'il y aura des guerres (...)" à "(...) les gouvernants pour légitimes."
Karl MARX, <i>Le Capital</i> , I, PUF, 1993, p.81-82, de "Le caractère fétiche (...)" à "(...) les produits du travail."	LUCRECE, <i>De la nature</i> , GF, 1997, p.227-229, de "Ce qu'est la mort (...)" à "(...) a pris la vie mortelle."
Maurice MERLEAU-PONTY, <i>Le visible et l'invisible</i> , TEL Gallimard, 1964, p.20-21, de "Si l'on dit que le vide (...)" à "(...) et l'être conscient."	René DESCARTES, <i>Les passions de l'âme</i> in Œuvres philosophiques, III, § 146 Classiques Garnier, 2010, p.1061-1062 de "Il faut donc entièrement rejeter (...)" à "(...) une entière satisfaction."
Maurice MERLEAU-PONTY, <i>Le visible et l'invisible</i> , TEL Gallimard, 1964, p.180-181, de "Il y a vision, toucher (...)" à "(...) n'est pas substance."	LUCRECE, <i>De la nature</i> , GF, 1997, p.301-303, de "Malheurs et illusions de la passion (...)" à "(...) sur le corps tout entier."
Maurice MERLEAU-PONTY, <i>Le visible et l'invisible</i> , TEL Gallimard, 1964, p.182-183, de "la chair est en ce sens (...)" à "(...) paysages que le mien."	Friedrich HEGEL, <i>Textes pédagogiques</i> , trad. B. Bourgeois, Vrin, 1978, p.141-142, de "En général on distingue (...)" à "(...) les élèves le pensent ensuite."
Friedrich NIETZSCHE, <i>Le Crépuscule des idoles</i> in Œuvres II, §24, Bouquins, Laffont, 1993, p.1003-1004, de "L'art pour l'art (...)" à "(...) la plus douce."	Elisabeth ANSCOMBE, <i>L'intention</i> , §11 NRF, Gallimard, 2002, p.54-56, de "On pourrait dès lors penser (...)" à "(...) parfaitement obscure."
Friedrich NIETZSCHE, <i>Humain trop humain</i> in Œuvres I, §162, Bouquins, Laffont, 1993, p.533-534, de "Culte du génie par vanité (...)" à "(...) enfantillage de la raison."	Hannah ARENDT, <i>La crise de la culture</i> , Vérité et politique, Gallimard, 1972, p.328-329, de "Puisque tout ce qui (...)" à "(...) une époque de propagande."

Friedrich NIETZSCHE, <i>Le gai savoir</i> , §21, GF, 2000, p.79-80, de "aux théoriciens du désintéressement (...)" à "(...) protection de lui-même."	Baruch SPINOZA, <i>Ethique</i> , II, 17, Scolie, GF, 1965, p.94-95, de "Nous voyons ainsi comment (...)" à "(...) d'imaginer était libre."
Friedrich NIETZSCHE, <i>Le gai savoir</i> , §21, GF, 2000, p.80-82, de "L'éducation ne procède jamais autrement (...)" à "(...) avec son principe."	David HUME, <i>Traité de la nature humaine</i> , Les passions trad. J.-P. Cléro, GF, 1991, p. 269-270, de "L'entendement s'exerce (...)" à "(...) une conséquence nécessaire."
Friedrich NIETZSCHE, <i>Le gai savoir</i> , §296, GF, 2000, p. 242-243, de "La réputation de fermeté (...)" à "(...) de la misère secrète."	Raymond ARON, <i>Les sociétés modernes, La société industrielle humaine</i> , PUF, 2006, p. 454-455, de "Je ne suis pas de ceux (...)" à "(...) ou de s'en libérer."
Paul RICOEUR, <i>Temps et récit</i> III, IV, II §15, Seuil, 1985, p.218-220, de "Suivons, pour le bénéfice de l'histoire (...)" à "(...) document daté."	Friedrich HEGEL, <i>Principes de la philosophie du droit</i> , §242-245 trad. Derathé, Vrin 1989, p.250-251, de "Ce qu'il y a de subjectif (...)" à "(...) la production de la populace."
Paul RICOEUR, <i>Temps et récit</i> III, IV, II, §17, Seuil, 1985, p.209-211, de "Pour conclure (...)" à "(...) suite des générations."	ARISTOTE, <i>Ethique à Nicomaque</i> , I trad. R. Bodeüs, GF, 2004, p.66-67, de "Mais une nouvelle fois (...)" à "(...) en raison d'autre chose."
Paul RICOEUR, <i>Temps et récit</i> III, IV, II, section 2, §16, Seuil, 1985, p.207-208, de "La frontière n'est pas en effet (...)" à "(...) mémoire individuelle."	SPINOZA, <i>Traité théologico-politique</i> , trad. Ch. Appuhn, GF, 1965, p.329-330, de "Des fondements de l'Etat (...)" à "(...) de son propre décret."
Blaise PASCAL, <i>Pensées</i> , GF, 2015, p.76-77, de "Cette superbe puissance ennemie (...)" à "(...) en chaque lieu."	Sigmund FREUD, <i>La vie sexuelle</i> , PUF, 1969, p.64-65, de "Aussi étrange que cela paraisse (...)" à "(...) plus aucun progrès."
Blaise PASCAL, <i>Pensées, opuscules et lettres</i> , Garnier, 2011, p.487-488, de "Car il ne faut pas se méconnaître (...)" à "(...) elle sera toujours vacillante."	Hannah ARENDT, <i>Les origines du totalitarisme</i> , III, 13 Quarto, Gallimard, 2002, p.819-820, de "Par régime légal (...)" à "(...) une vie d'homme."
PLOTIN, <i>Ennéades</i> , I, 6 Traité 1, trad. L. Brisson et J.-F. Pradeau, GF, 2002, p.67-68, de "Il y a en effet (...)" à "(...) grâce à autre chose ?"	Walter BENJAMIN, <i>L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique</i> in <i>Œuvres</i> III, Folio essais, 2000, p.306-308, de "L'une des tâches primordiales (...)" à "(...) provoquer l'outrage public."
PLOTIN, <i>Ennéades</i> , I, 5 Traité 36, trad. L. Brisson et J.-F. Pradeau, GF, 2006, p.372-373, de "Mais il faut admettre (...)" à "(...) consiste le bonheur."	Hannah ARENDT, <i>Du mensonge à la violence, Des mensonges en politique</i> Agora, Pocket, 1972, p.463-464, de "Un des traits marquants (...)" à "(...) deux et deux font quatre."
ALAIN, <i>Eléments de philosophie</i> , IV, 6 Folio, Essais, 2017, p.243-245, de "Ces temps de destruction (...)" à "(...) aussi les causes."	ARISTOTE, <i>Ethique à Eudème</i> , VII, 12, 1245b-1246a, GF, 2013, p.269-271 de "Mais on croit qu'il appartient (...)" à "(...) avoir toujours été malheureux."

ALAIN, <i>Propos I</i> , Pléiade, Gallimard, 1956, p.811-813, de "Je ne suis pas curieux (...)" à "(...) avec votre chat."	ARISTOTE, <i>Ethique à Nicomaque</i> , V trad. R. Bodeüs, GF, 2004, p.280-281, de "Solution et explication (...)" à "(...) en raison de son universalité."
ALAIN, <i>Propos II</i> , Propos 575, Pléiade, Gallimard, 1956, p.961-962, de "Etant admis qu'il faut dire le vrai (...)" à "(...) du mensonge pieux."	Friedrich HEGEL, <i>Encyclopédie des sciences philosophiques II</i> , <i>Philosophie de la nature</i> , trad. Bourgeois, Vrin, 2004, p.117-118, de "En tant qu'il est l'unité négative (...)" à "(...) aussi un absolu présent."
ALAIN, <i>Les passions et la sagesse</i> , chap. 7, Pléiade, Gallimard, 1960, p.65-67, de "On ne peut pas traiter des songes (...)" à "(...) bien du temps perdu."	Friedrich HEGEL, <i>Encyclopédie des sciences philosophiques III</i> , §462, trad. Bourgeois, Vrin, 1988, p.560-561, de "Le mot en tant que sonore (...)" à "(...) délaissé par l'esprit."
ALAIN, <i>Les passions et la sagesse in Entretiens au bord de la mer</i> , Pléiade, Gallimard, 1960, p.1344-1346, de "Quand on dit que les qualités (...)" à "(...) son visage ordinaire."	David HUME, <i>L'histoire naturelle de la religion</i> , §5, trad. Malherbe, Vrin, 2016, p. , de "Ma première réflexion (...)" à "(...) l'autorité du clergé."
ALAIN, <i>Les passions et la sagesse, Les idées et les âges</i> , Pléiade, Gallimard, 1960, p.254-256, de "Il n'est pas vrai (...)" à "(...) répond si bien."	MACHIAVEL, <i>Discours sur la première décade de Tite-Live</i> , Gallimard, 2004, p.251-253, de "Les hommes louent toujours (...)" à "(...) toujours le même."
ALAIN, <i>Les passions et la sagesse, Les idées et les âges</i>, Pléiade, Gallimard, 1960, p.68-69, de "Apprendre c'est sauver l'erreur (...)" à "(...) qui manquons du rêve."	ARISTOTE, <i>Les politiques</i> , III, 11 trad. Pellegrin, GF, 1993, p.240-241, de "Ce qui concerne les autres (...)" à "(...) certaine sorte de masse."
ALAIN, <i>Les arts et les dieux</i> , Pléiade, Gallimard, 1958, p.1149-1150, de "Ce qui se montre surtout (...)" à "(...) c'est toute la question."	Baruch SPINOZA, <i>Traité théologico-politique</i> , trad. Ch. Appuhn, GF, 1965, p.240-241, de "Afin d'établir donc (...)" à "(...) chacun est tenu d'adhérer."
Hannah ARENDT, <i>Les origines du totalitarisme</i> , III, 11 Quarto, Gallimard, 2002, p.671-671, de "L'efficacité de ce genre de propagande (...)" à "(...) d'une relative cohérence."	MALEBRANCHE, <i>De la recherche de la vérité</i> , IV, 2, Vrin, 2006, p.13-14, de "L'inclination pour le bien (...)" à "(...) de grand et d'extraordinaire."
John LOCKE, <i>Essai sur l'entendement humain</i>, III, 10, §14, Vrin, 2006, p.205-206, de "prendre les mots pour des choses (...)" à "(...) et les espèces intentionnelles."	Hannah ARENDT, <i>Qu'est-ce que la politique ?</i> Points essais, Seuil, 1995, p.55-56, de "Cette défaillance des critères (...)" à "(...) de critères préétablis."
PLOTIN, <i>Traité</i> 30-37, trad. L. Brisson et J.-F. Pradeau, GF, 2006, p.110-111, de "Ainsi le dieu qui est enchaîné (...)" à "(...) que nous venons de suivre."	Raymond ARON, <i>Démocratie et totalitarisme</i> , I, 2, Gallimard, 1965, p.50-52, de "Tous les régimes sont (...)" à "(...) les philosophies sceptiques."

John LOCKE, <i>Second traité du gouvernement civil</i> in <i>Œuvres</i> IV, Epiméthée, PUF, 1984, p.19-20 de "La liberté naturelle de l'homme (...)" à "(...) un pouvoir sur sa propre vie."	HENRI BERGSON, <i>Les deux sources de la morale et de la religion</i> in <i>Œuvres</i> , IV, PUF, 1959, p.1201-1202, de "Un des résultats de notre analyse (...)" à "(...) un acheminement à elle."
Baruch SPINOZA, <i>Traité théologico-politique</i> , trad. Ch. Appuhn, GF, 1965, p.329-330, de "Des fondements de l'Etat (...)" à "(...) professe qui est bon."	Hannah ARENDT, <i>Les origines du totalitarisme</i> , III, 13 Quarto, Gallimard, 2002, p.820-821, de "Les lois positives (...)" à "(...) exister sans espace."
ARISTOTE, <i>Poétique</i> , trad. M. Magnien, Livre de Poche, 1990, p.98-99, de "(...) le rôle du poète est de dire (...)" à "(...) qu'il en est le poète."	Simone WEIL, <i>L'enracinement</i> in <i>Œuvres</i> , Quarto, Gallimard, 1999, p.1068-1069, de "Parmi toutes les formes actuelles (...)" à "(...) de la condition humaine."
Baruch SPINOZA, <i>Ethique</i> , IV, 37, scolie 1, GF, 1965, p.253-254, de "Qui fait effort seulement (...)" à "(...) et enfin le mérite."	Jean-Paul SARTRE, <i>L'Etre et le Néant</i> , TEL Gallimard, 2019, p.86-87, de "Ainsi dans ce que nous appellerons (...)" à "(...) lui vienne par moi."
Emmanuel KANT, <i>Anthropologie du point de vue pragmatique</i> , Pléiade III, Gallimard, 1986, p.1104-1105, de "Pouvoir dire d'un homme (...)" à "(...) la hiérarchie des hommes."	Martin HEIDEGGER, <i>Lettre sur l'humanisme</i> in <i>Questions</i> III, trad. Munier, TEL Gallimard, 1993, p.110-111, de "Le renvoi à l'être au monde (...)" à "(...) de sujet à objet peut 'être'."
Emile DURKHEIM, <i>Education et sociologie, L'éducation, sa nature, son rôle</i> , PUF, 1980, p.67-68, de "L'enfant ne peut connaître le devoir (...)" à "(...) conscience de l'enfant."	Emmanuel KANT, <i>Critique de la raison pure</i> , GF, 2006, p.671-672, de "Reste que la croyance (...)" à "(...) me voir ravir cette croyance."
Max WEBER, <i>Le savant et le politique</i> , La Découverte, 2003, p.102-103, de "Ce que nous venons de mentionner (...)" à "(...) l'aider à le faire."	David HUME, <i>Enquête sur l'entendement humain</i> , trad. Leroy, GF, 1983, p.130-131, de "Quand nous regardons hors (...)" à "(...) l'original de cette idée."
Simone WEIL, <i>La condition ouvrière</i> , Folio, 2002, p.423-425, de "Il y a un seul cas (...)" à "(...) que cette transformation."	David HUME, <i>Traité de la nature humaine</i> , Les passions, GF, 1991, p.263-264, de "La nécessité d'une action '(...)' à "(...) la doctrine précédente."
Edmund HUSSERL, <i>Logique formelle et logique transcendantale</i> , PUF, 1965, p.369-370, de "Le commerçant au marché (...)" à "(...) phénoménologique absolue."	Thomas HOBBS, <i>Questions concernant la liberté, La nécessité et le hasard</i> , XII, Vrin, 1999, p.145-147, de "Conformément donc (...)" à "(...) qui existe entre les deux."
Edmund HUSSERL, <i>La crise des sciences européennes</i> , TEL Gallimard, 1976, p.372-373, de "La raison est un vaste titre (...)" à "(...) devenir un mal."	Emmanuel KANT, <i>Anthropologie du point de vue pragmatique</i> in <i>Œuvres philosophiques</i> III, II, Pléiade, Gallimard, 1986, p.1106-1007, de "Des qualités qui résultent (...)" à "(...) en tout temps l'avoir acquis."

William JAMES, <i>Le pragmatisme</i> , Champs-Flammarion, 2007, p.118-120, de "La quête métaphysique (...)" à "(...) tout une méthode."	MALEBRANCHE, <i>Entretiens sur la métaphysique et sur la religion</i> , Vrin, 2017, p.289-290, de "Mais pour vous délivrer entièrement (...)" à "(...) vous êtes avec Théodore."
William JAMES, <i>Le pragmatisme</i> , Champs-Flammarion, 2007, p.135-137, de "J'ai bien conscience (...)" à "(...) vrai pour nous."	John LOCKE, <i>Essai sur l'entendement humain</i> I et II, § 25-26, Vrin, 2001, p.539-540, de "Si l'on arrivait à imaginer (...)" à "(...) mérite ainsi cette punition."
Michel FOUCAULT, Cours du 25 février 1976, <i>Il faut défendre la société</i> , Seuil, 1997, p.150-151, de "En déplaçant l'axe (...)" à "(...) continuum historico-politique."	Adam SMITH, <i>Théorie des sentiments moraux</i> , III, 4, Rivages, Payot, 2016, p.357-359, de "C'est ainsi que se forment (...)" à "(...) s'y rapportait précisément."
Edmund HUSSERL, <i>La crise des sciences européennes</i> , TEL Gallimard, 1976, p.18-19, de "Le scepticisme à l'égard (...)" à "(...) le thème de la philosophie."	PLATON, <i>République</i> V, 451c-452d Leroux, GF, 2002, p.263-265, de "Pour ce qui est de ces hommes (...)" à "(...) C'est mon avis."
Vladimir JANKELEVITCH, <i>L'aventure, l'ennui, le sérieux</i> , chap. 2, Champs-Flammarion, 2017, p.102-103, de "Donc l'ennui élude (...)" à "(...) dans l'Enfer, au Ciel."	PLOTIN, <i>Traité</i> 45-50, §1 trad. L. Brisson et J.-F. Pradeau, GF, 2009, p.37-38, de "L'éternité et le temps (...)" à "(...) ressemblance avec l'éternité."
Vladimir JANKELEVITCH, <i>La musique et l'ineffable</i> , chap. 2, Le Seuil, 1983, p.27-29, de "En fait le préjugé métaphysique (...)" à "(...) "sérénade interrompue".	Michel de MONTAIGNE, <i>Essais</i> I, 43 Quarto, Gallimard, 2009, p.331-332, de "Que les rois commencent (...)" à "(...) jamais été différentes."
Karl MARX, <i>Manuscrits parisiens de 1844</i> in <i>Œuvre</i> II, Pléiade, Gallimard, 1968, p.63-64, de "Le travail, l'activité vitale (...)" à "(...) les lois de la beauté."	PLOTIN, <i>Traité</i> 30-37, V,8, §1, trad. L. Brisson et J.-F. Pradeau, GF, 2006, p.89-90, de "Sur la beauté intelligible (...)" à "(...) dans l'objet extérieur."
Paul RICOEUR, <i>La mémoire, l'histoire, l'oubli</i> , chap. 2, Points Seuil, 2000, p.106-107, de "Etonnons-nous d'abord (...)" à "(...) à une économie des pulsions."	SENEQUE, <i>Lettre 121</i> in <i>Lettres à Lucilius</i> XIX-XX, Bouquins, Robert Laffont, 1993, p.1078-1079, de "Vous dites (...)" à "(...) sans la crainte de la mort."
PLATON, <i>Protagoras</i> , 322b-323c Ildefonse, GF, 1997, p.86-88, de "Les hommes vivaient à l'origine (...)" à "(...) au nombre des hommes."	Ludwig WITTGENSTEIN, <i>Recherches philosophiques</i> , I, §47, Gallimard, 2004, p.52-53, de "Mais que sont les parties (...)" à "(...) opposée à la question."
PLATON, <i>Protagoras</i> , 337c-338e Ildefonse, GF, 1997, p.108-110 de "Après Prodicos" à "suffisamment interrogé."	Iris MURDOCH, <i>La souveraineté du bien</i> , trad. Cl. Pichevin, Editions de l'éclat, 2023, p.99-101, de "A quoi peut ressembler (...)" à "(...) quelque chose de mystérieux."
PLATON, <i>République</i> III, 396e-398b, trad. G. Leroux, GF, 2002, p.181-183, de "La réflexion de l'homme (...)" à "(...) former nos guerriers."	Gilbert SIMONDON, <i>Du mode d'existence des objets techniques</i> , Aubier, 1989, p.241-242, de "Jusqu'à ce jour (...)" à "(...) au profit des termes."

Blaise PASCAL, <i>Pensées</i> , Garnier, 2011, p.590-591, de "De la nature de l'amour-propre (...)" à "(...) et de justice."	Iris MURDOCH, <i>La souveraineté du bien</i> , trad. Cl. Pichevin, Editions de l'éclat, 2023, p.177-179, de "Le Bien est mystérieux (...)" à "(...) plus réconfortants que le vrai."
PLATON, <i>République VI</i> , 493a-494a, trad. G. Leroux, GF, 2002, p.328-329, de "Tous ces particuliers (...)" à "(...) c'est une nécessité."	Jean-Paul SARTRE, <i>L'Être et le néant</i> , TEL Gallimard, 2014, p.591-592, de "Ainsi, la mort (...)" à "(...) à leur inéluctable envers."
PLATON, <i>République VI</i> , 495a-496b, trad. G. Leroux, GF, 2002, p.331-333, de "Voilà donc, merveilleux ami (...)" à "(...) fidèle à la philosophie."	Baruch SPINOZA, <i>Traité théologico-politique</i> , XV, GF, 1965, p.257-258, de "Je le reconnais d'ailleurs (...)" à "(...) séparer l'une de l'autre."
PLATON, <i>République VIII</i> , 545d-547a, trad. G. Leroux, GF, 2002, p.405-406, de "Veux-tu qu'à l'instar d'Homère (...)" à "(...) où elle surgit et toujours."	Denis DIDEROT, <i>Lettre sur les aveugles in Œuvres philosophiques</i> , Pléiade, Gallimard, 2010, p.139-140, de "Comme je n'ai jamais douté (...)" à "(...) pour ne rien dire de pis."
SENEQUE, <i>Lettre 1 in Lettres à Lucilius</i> , Bouquins, Robert Laffont, 1993, p.603-604, de "Oui, tu feras bien (...)" à "(...) et c'est le pire."	Michel de MONTAIGNE, <i>Essais III, 2 Quarto</i> , Gallimard, 2009, p.974-975, de "Les autres façonnent l'homme (...)" à "(...) de poète ou de jurisconsulte."
Henri BERGSON, <i>Les deux sources de la morale et de la religion in Œuvres</i> , IV, PUF, 1959, p.1225-1226, de "Nous ne croyons pas à la fatalité (...)" à "(...) la tendance originelle."	Michel de MONTAIGNE, <i>Essais III, 2 Quarto</i> , Gallimard, 2009, p.974-975, de "J'expose une vie humble (...)" à "(...) entièrement satisfait."
Blaise PASCAL, <i>Pensées</i> , Garnier, 2010, p.213-214, de "Nous connaissons la vérité non seulement (...)" à "(...) inutile pour le salut."	Iris MURDOCH, <i>La souveraineté du bien</i> , trad. Cl. Pichevin, Editions de l'éclat, 2023, p.144-145, de "L'homme dont je parle (...)" à "(...) une bonne philosophie morale."
Blaise PASCAL, <i>Trois discours sur la condition des grands</i> , II, Garnier, 2011, p.750-751, de "Il y a dans le monde (...)" à "(...) à bassesse de votre esprit."	Alexis TOCQUEVILLE, <i>De la démocratie en Amérique</i> , II, 1, 2, Garnier, 1999, p.17-18, de "A mesure que les citoyens (...)" à "(...) à ne plus penser."
THOMAS D'AQUIN, <i>Somme théologique</i> , Tome I, q.83 a 1, Le Cerf, 1984, p.720-721, de "L'homme est-il doué de libre-arbitre (...)" à "(...)doué de raison."	Alexis TOCQUEVILLE, <i>De la démocratie en Amérique</i> , II, 2, 18, Garnier, 1981, p.191-192, de "Pourquoi, chez les américains (...)" à "(...) est honorable."
Alexis de TOCQUEVILLE, <i>De la Démocratie en Amérique</i> , I, 2, 6, GF, 1999, p.328-329, de "Ceux qu'on charge (...)" à "(...) sans en avoir la pensée."	PLATON, <i>Gorgias</i> , traduction S. Marchand et P. Ponchon, Les Belles Lettres, 2016, p.164-165 de "La cuisine et la rhétorique sont donc une même chose (...)" à "(...) quelle partie de la flatterie j'appelle rhétorique."

Nicolo MACHIAVEL, <i>Le Prince</i>, traduction Y. Lévy, GF, 1992, p.137 à 139, de "Venant ensuite (...)" à "(...) font défaut plus vite."	Arthur SCHOPENHAUER, <i>Les deux problèmes fondamentaux de l'éthique</i>, traduction Ch. Somer, Folio Essais, 2009, p.283-284, de "Notre résultat (...)" à "(...) mais rigoureusement nécessaires."
--	--